

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/01

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à dix heures quarante-cinq, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LEPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPIY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGEAUD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

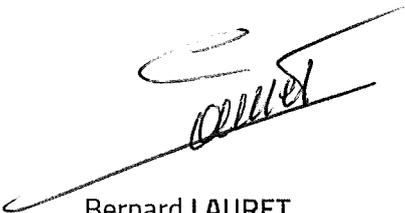
Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 15 juin 2023

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, adopte le procès-verbal du Comité Syndical du 15 juin 2023.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/02

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à dix heures quarante-cinq, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAI (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEAUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/02

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Conformément aux dispositions de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la loi du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, **il est exposé au Comité Syndical** du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde, les Orientations Budgétaires de l'exercice 2024.

Ce débat a pour but d'informer l'assemblée sur le contexte juridique et financier caractérisant le SDEEG, afin d'engager une discussion sur la stratégie budgétaire à adopter.

Préambule

Dans le cadre de la préparation du Budget Primitif 2024, l'objectif poursuivi est de respecter les principes fondamentaux de la comptabilité publique soit l'annualité, l'universalité ainsi que l'équilibre réel entre les dépenses et les recettes.

Cependant, il existe des zones d'incertitude dans l'appréhension de nos recettes et dépenses en raison des décisions gouvernementales et de l'évolution du contexte énergétique Français (Crédits FACE, Redevances de concession, Taxe sur l'Electricité, Transition Ecologique et évolution des prix de l'énergie).

- **En fonctionnement**, la Commission des Finances a souhaité poursuivre dans le sens de la maîtrise des différentes charges du SDEEG malgré un accroissement des dépenses de personnel due au Glissement Vieillesse Technicité, à l'augmentation des cotisations CNRACL et IRCANTEC et le recrutement d'agents supplémentaires.

De plus, les hausses des prix de l'énergie, notamment au niveau de l'électricité, impactent le SDEEG qui assume la consommation des bornes de recharge pour véhicules électriques.

S'agissant des recettes, il est prévu les contributions habituelles désormais supportées par les communes ou pétitionnaires lors de travaux de raccordement, ainsi que la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité versée par l'Etat et les redevances payées par les concessionnaires.

- **En investissement**, l'accompagnement financier des communes par le SDEEG, après avis de la Commission de Répartition des Crédits, reste une des priorités budgétaires ainsi que la mise en œuvre de la Transition Ecologique au sein des territoires.

Les aides attribuées ont trait à :

- Article 8 à hauteur de 60% du montant des travaux,
- Subvention 20% Eclairage Public,
- Subvention 20% Economies d'Energie,
- Avance Remboursable Eclairage Public, complétée par le dispositif Intracting,
- Subvention 40% Eclairage Public Photovoltaïque.

A ces financements, s'ajoutent les crédits FACE concernant les renforcements (FACE AE et AP), enfouissements (FACE CE), la sécurisation (FACE SN) des réseaux basse tension.

Par ailleurs, il a été décidé d'aider les communes dans la rénovation énergétique de leurs écoles et de l'éclairage public, par le biais d'un système d'avance remboursable dénommé « Intracting ».

Compte tenu de ces orientations, le SDEEG peut appréhender l'exercice budgétaire 2024 avec sérénité, même si le contexte économique et juridique actuel particulièrement « mouvant » a une influence sur nos actions et la gestion de notre établissement public.

LE CONTEXTE

* **Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE)**

Cette taxe est perçue par le SDEEG puis reversée pour partie aux communes rurales (50,5% du produit). Elle permet notamment de financer les travaux d'électrification liés au FACE. La TICFE, autrefois dénommée TCCFE, vient de subir des modifications quant à son mode de taxation et de versement. Cela a entraîné, en 2023, quelques dysfonctionnements quant à la ventilation des montants par commune.

Concrètement, les fournisseurs d'électricité versent la taxe à l'Etat qui la reverse au SDEEG. Ce dernier redistribue le produit, tous les mois, aux communes rurales. Une formule de réactualisation par rapport au montant perçu en 2023 doit permettre au SDEEG de maintenir un même niveau de recettes.

* **Service ENERGIES**

Dans le contexte énergétique et environnemental actuel, le SDEEG accompagne les communes girondines sur le volet « Maîtrise de la Demande d'Energie (MDE) et Energies Renouvelables » par le biais de son service Energies. Afin d'aboutir à une utilisation rationnelle de l'Energie, le SDEEG a lancé, depuis plusieurs années, un dispositif d'audits et de suivis énergétiques du patrimoine bâtiments et éclairage public sur plus de 60 communes. Ce dispositif engendre des coûts de fonctionnement importants compensés par des recettes émanant des communes (adhésions).

De plus, notre syndicat propose des audits sur la qualité de l'air dans certains bâtiments publics tels que les groupes scolaires. Il réalise également les PCAET pour le compte des Communautés de Communes. Par ailleurs, l'installation de panneaux Photovoltaïques (Le Teich ou Belin-Beliet) induit des recettes sur le Budget Annexe du SDEEG assujetti à TVA.

Enfin, le SDEEG, lauréat de différents programmes ACTEE pour accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics, a lancé des études sur les installations thermiques et sur les bâtiments. A ce titre, il perçoit des aides ressortant du programme ACTEE.

Dans le prolongement de ces audits énergétiques, il propose des travaux de performance énergétique sur les bâtiments publics de plus de 1 000 m², avec une priorité accordée aux écoles.

Le dispositif financier envisagé est l'intracring correspondant à une avance financière consentie par le SDEEG en partenariat avec la banque des territoires. Un emprunt de 10 000 000,00€ va ainsi être mobilisé, sur la base d'un taux attractif, par le SDEEG.

Les économies générées par les travaux doivent permettre de rembourser l'avance consentie. En 2024, les premières opérations de rénovation énergétique des écoles vont être lancées.

* **Crédits FACE**

Le FACE contribue à 80% du montant HT des travaux réalisés par le SDEEG ou les Régies (Sud Réole et La Réole) grâce à un mécanisme de péréquation mis en œuvre entre les zones urbaines et rurales. La maîtrise d'ouvrage des travaux du FACE est assurée par le SDEEG sur sa concession, afin de ne pas dissocier pouvoir concédant et exercice de la maîtrise d'ouvrage. Cela nécessite l'ouverture de crédits importants en dépenses comme en recettes, afin de régler les travaux effectués au titre du FACE.

Il est à noter que notre syndicat consomme rapidement ses crédits annuels ce qui atteste d'un réel besoin à l'échelle des territoires.

* Concessions Electricité et Gaz

Le SDEEG, autorité concédante, s'attache à organiser le service public de l'électricité et du gaz à la maille départementale afin de peser davantage sur les différents concessionnaires pour obtenir une qualité de desserte optimisée. A ce titre, notre contrat de concession de distribution publique d'électricité a été signé entre le SDEEG et ENEDIS le 28 octobre 2021, avec pour objectif d'intégrer la transition énergétique dans les actions conduites par chacune des parties.

Il se caractérise par une enveloppe Article 8 (enfouissement des réseaux) importante et une simplification du mode de calcul des redevances de concession R1 et R2.

Il est également à noter que ce nouveau contrat est soumis au régime de la TVA ce qui nécessitera une récupération mensuelle de celle-ci auprès des services fiscaux.

S'agissant du gaz, un nouveau contrat de concession entre GRDF et le SDEEG va être signé en 2024, avec des avancées notoires sur le montant des flux financiers, les performances des réseaux et la production de gaz vert.

* Transfert de compétence éclairage public / Service Réseaux

Conformément à nos statuts, les communes peuvent transférer la compétence éclairage public (travaux et entretien) au SDEEG qui devient, de fait comme de droit, exploitant du réseau éclairage public des dites communes. L'exercice de cette compétence garantit une meilleure réactivité du SDEEG pour la réalisation des travaux et simplifie les relations juridiques et financières entre les communes et le syndicat. De plus, le décret dit « anti-endommagement » des réseaux conduit le SDEEG à remplir des missions supplémentaires pour le compte des communes : géoréférencement des réseaux et réponse aux DT/DICT. Cela engendre, certes, des recettes mais aussi des coûts de fonctionnement supplémentaires pour le SDEEG, notamment en terme de personnel et de prestations de services. A ce jour, plus de 380 collectivités de plus ou moins grande taille ont transféré la compétence Eclairage Public au SDEEG pour 9 ans ce qui représente près de 120 000 points lumineux à entretenir. Notre syndicat s'est également doté d'un logiciel spécifique permettant de dématérialiser la déclaration des pannes et de suivre leur traitement. Enfin, avec les hausses du prix de l'électricité, le SDEEG est souvent sollicité pour rénover le patrimoine éclairage public des communes. Pour répondre à cette demande, il ouvre des crédits conséquents (7 500 000,00€), sur la base d'une démarche d'Intracting.

* Raccordements électriques et P.C.T.

Suite à l'ordonnance en date du 23 août 2023, le mode de participation financière des raccordements électriques se caractérise par la prise en charge par le SDEEG (crédits FACE) des adaptations de réseaux et par le demandeur pour les extensions. De plus, conformément à l'arrêté en date du 17 juillet 2008, le SDEEG applique un taux de réfaction (réduction) de 40% pour tout raccordement au réseau. En matière de recettes, il appartient à ENEDIS de nous verser une contribution au titre du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité (TURPE), sous forme de Part Couverte par le Tarif (PCT). Cependant, le montant de la PCT est fluctuant d'une année sur l'autre puisqu'il dépend de la dynamique des raccordements sur notre territoire concessif.

* Groupement d'achat d'énergies

Avec la disparition des tarifs règlementés de vente de gaz (1^{er} juillet 2023) et d'électricité (supérieur à 36Kva), le SDEEG a mis en place un groupement d'achat d'énergies à l'échelle de la Région Nouvelle Aquitaine auquel peuvent adhérer les collectivités. A ce jour, ce groupement rassemble plus de 2 800 membres pour 70 000 points de livraison. Dans le contexte actuel de « flambée des prix » de l'énergie, le SDEEG s'efforce d'acheter l'électricité et le gaz suivant une stratégie prédéterminée (achat par prises de position successives pour l'année N+1) afin d'obtenir des tarifs raisonnables. En tant que coordonnateur dudit groupement, le SDEEG perçoit des frais de gestion calculés en fonction de la quantité de gaz ou d'électricité achetée par chaque membre du groupement.

* Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

L'émergence des véhicules électriques a impliqué le déploiement de bornes de recharge sur une maille territoriale suffisamment pertinente pour favoriser l'électromobilité. A ce jour, plus de 170 bornes ont été implantées en Gironde, hors Bordeaux Métropole. Au-delà de l'investissement, l'exploitation de celles-ci comprenant la supervision, la maintenance et le coût de l'énergie, se révèle légèrement déficitaire. Afin de limiter ce déficit d'exploitation, il est proposé de demander aux communes une participation forfaitaire de 500 €/an concernant l'implantation de nouvelles bornes.

Par ailleurs, le SDEEG a adopté son Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE), afin de mieux coordonner ses investissements en la matière et d'en atténuer les coûts de raccordement. Il en ressort que notre syndicat doit poursuivre son effort d'investissement en matière de bornes afin de « couvrir » les zones blanches et renforcer l'offre sur certaines communes.

La participation financière de la commune dépendra, d'une part, de l'inscription de celle-ci dans le schéma directeur et, d'autre part, de son rattachement à la concession électrique du SDEEG.

* Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS)

Afin de se conformer à la nouvelle norme de fond de plan dénommée Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS), le SDEEG, en partenariat avec ENEDIS, doit réaliser des relevés aériens (format raster) sur certains secteurs de la Gironde. Cela doit permettre ensuite de positionner les réseaux « sensibles » avec davantage de précision. Le coût de cette prestation, à la charge du SDEEG, est estimé à 700 000,00€.

* Service Urbanisme et Foncier

Suite à la refonte de ses statuts, le SDEEG apporte désormais de nouveaux services aux collectivités.

En 2015, le SDEEG a créé un service mutualisé d'instruction du droit des sols rassemblant plus de 95 communes à l'échelle du département. En ce qui concerne les dépenses, celles-ci ont essentiellement trait aux frais de personnel.

S'agissant des recettes pour équilibrer ce service, le SDEEG fait payer les communes sur la base d'un tarif à l'acte instruit. Dans le prolongement de ce service, il est proposé aux communes d'effectuer pour leur compte la rédaction d'actes en la forme administrative pour la régularisation de servitudes ou l'enregistrement de petites cessions de biens immobiliers. Ce service est également facturé à l'acte.

Au vu de l'obligation légale de numérisation des PLU, le SDEEG propose de mutualiser cette démarche à travers un marché de prestation spécifique et la mise en place d'une plateforme de visualisation.

* Service DECI

En 2018, le SDEEG a créé un service d'entretien et de contrôle des points d'eau incendie (PEI) sur le territoire girondin. Cette approche mutualisée, en concertation avec les syndicats d'eau potable, nous permet d'obtenir des prix compétitifs, tout en garantissant au SDIS une utilisation opérationnelle des équipements incendie. Sous notre autorité, les différents contrôles sont effectués par les entreprises SOGEDO et SUEZ suivant un cahier des charges très précis. Une redevance forfaitaire annuelle est demandée à la commune. A ce jour, le SDEEG gère 2 200 PEI pour le compte de plus de 100 communes et procède aux travaux de création et mise aux normes des équipements.

* SEM « Gironde Energies »

Afin d'accompagner la transition énergétique et, en particulier, le développement des Energies Renouvelables, le SDEEG a créé une Société d'Economie Mixte (SEM) dénommée « Gironde Energies ». Cette SEM porte des opérations photovoltaïques (10 Mw installés) mais a également recensé des projets de méthanisation. Une première station Bio-GNV a été ouverte à Beychac-et-Caillau. Le SDEEG, actionnaire majoritaire, sert de base logistique et refacture à la SEM des frais inhérents à son fonctionnement, sous le contrôle d'un commissaire aux comptes.

C'est en fonction de ces changements importants intervenus ou à intervenir que le projet de Budget 2024 a été élaboré.

Les Projets de Budget 2024

Les Projets de Budget 2024 du SDEEG concernent le Budget Principal et le Budget Annexe Energies Renouvelables

Budget Principal 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élève à **30 166 596,00 €**.

En matière de dépenses, l'objectif poursuivi est de maîtriser les charges à caractère général ainsi que les frais de personnel malgré la forte hausse du prix de l'énergie. Cette gestion permet de conserver néanmoins un montant important de virement à la section d'investissement s'élevant à 5 480 155,00 €.

Il convient de rappeler que le SDEEG a contracté en 2012 un emprunt (1 800 000,00 €) sur 12 ans auprès d'un organisme bancaire pour l'acquisition de ses nouveaux locaux ce qui induit le paiement d'intérêts. Il est à noter que cet emprunt s'éteindra en 2024.

Par ailleurs, le Syndicat Départemental propose aux communes un système d'avance remboursable sans intérêt sur leurs travaux d'éclairage public (renouvellement et extension) en échelonnant le règlement sur 10 ans. Cette libéralité est plafonnée à 60 000 HT € par an et avec un encours de dette maximum auprès du SDEEG de 180 000,00 € maximum par Commune.

Afin de permettre au SDEEG de faire face à ses engagements vis à vis des entreprises, il est envisagé de reconduire la mise en place d'une ligne de trésorerie dans le projet de budget. Pour information, celle-ci n'a encore jamais été activée.

Sur le plan des recettes, les crédits sont reconduits dans les mêmes proportions.

La Maîtrise d'œuvre exercée par le SDEEG auprès des communes est estimée 2 147 800,00 €. Les redevances de concession R1 et R2 versées au SDEEG par ENEDIS, GRDF et REGAZ sont évaluées à 2 780 000,00 € en raison de la réalisation de travaux importants sur les réseaux électriques et d'éclairage public.

SECTION D'INVESTISSEMENT

A/ Electrification

Le projet de budget primitif 2024 intègre à titre prévisionnel le programme 2024 du FACE (Renforcement, Extension des réseaux, Enfouissement et pose en façade, Sécurisation) & Plan de Relance et s'élevant respectivement à :

Le programme principal au titre de l'électrification rurale <i>FACE AE et FACE AP</i> s'élèvent à	4 700 000,00 € de travaux
Le programme environnement <i>FACE CE</i> s'élève à	750 000,00 € de travaux
Le programme sécurisation <i>FACE SN</i> s'élève à	2 000 000,00 € de travaux

Ces prévisions de crédits 2024 seront corrigées au Budget Supplémentaire en fonction des notifications officielles reçues du FACE en début d'année.

Le montant total des crédits « FACE » inscrits au budget 2024 s'élève à 11 337 038,00 € et intègre également le reste des programmes FACE antérieurs non engagés.

B/ Raccordements supérieurs à 36Kva → 250 Kva

Le financement des raccordements supérieurs à 36Kva → 250 Kva est assuré pour les équipements publics sur l'enveloppe du programme *FACE AE 2024* à hauteur de 1 000 000,00 €. Quant aux équipements propres, ils sont à la charge du pétitionnaire.

C/ Raccordements inférieurs à 36Kva

Les demandes de raccordements inférieurs à 36Kva 2024 sont prévues à hauteur de 2 500 000,00 € de travaux. Pour couvrir ces dépenses, les contributions des communes ou des pétitionnaires, conformément aux lois en vigueur ainsi que le reversement de la PCT, garantissent un quasi-équilibre financier de ces opérations.

D/ Subventions d'Équipement

Les différentes aides apportées par le SDEEG sous forme de subventions en matière d'Éclairage Public ou d'Économies d'Énergie sont évaluées à hauteur de 500 000 €.

Ce montant sera abondé au Budget Supplémentaire en fonction des demandes de financement reçues et de l'excédent dégagé au Compte Administratif.

E/ Effacements de réseaux – Article 8

Les crédits nécessaires aux effacements de réseaux (Article 8 du contrat de concession) sont prévus dans ce budget à hauteur de 3 000 000 € HT ; ils sont financés à 60% par le SDEEG.

La participation des communes bénéficiaires s'élève donc à 40%.

F/ Travaux Éclairage Public

Inscription de 18 300 000,00 € (dont 7 500 000,00 € en intracting et 700 000,00€ en avance remboursable) pour permettre la réalisation des travaux d'éclairage public 2024 par le SDEEG en tant que maître d'ouvrage.

G/ Opérations d'investissement pour le compte de tiers: Conventions temporaires Télécommunications et Éclairage Public, Conventions de Mandat en DECI & dans le cadre des travaux de bâtiments liés à la transition énergétique (14 500 000,00 €)

Afin de faciliter les enfouissements coordonnés de réseaux et les travaux de bâtiments liés à la transition énergétique, le SDEEG propose d'assurer une maîtrise d'ouvrage unifiée et de payer directement les entreprises avant de se faire rembourser par les collectivités concernées.

H/ Remboursement de l'emprunt (capital)

108 333,33 € sont prévus au budget afin de rembourser l'organisme bancaire qui nous a octroyé le prêt de 1 800 000,00 € remboursable sur 12 ans sur la périodicité de 6 mois. Cet emprunt arrive à son terme en 2024.

393 979,23 € sont prévus pour le remboursement de l'emprunt intracting de l'éclairage public remboursable sur 10 ans.

I) « Intracting » éclairage public et bâtiments

Un nouvel emprunt, sous forme d'Intracting, d'un montant total de 17 500 000,00 € va être contracté auprès de la Banque des Territoires. Il sera dédié aux travaux de rénovation de l'éclairage public (7 500 000,00 €) et aux travaux de rénovation des bâtiments (10 000 000,00 €).

Les collectivités bénéficiaires des travaux rembourseront au SDEEG par 10^{ème} les sommes prêtées grâce aux économies d'énergie découlant desdits travaux. De son côté, le SDEEG remboursera ensuite la Banque des Territoires.

J/ Programme Bornes de Recharge pour Véhicules Electriques

Afin de poursuivre le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la Gironde, il convient d'inscrire 600 000,00 € pour l'installation de ces équipements. Ces travaux seront financés pour partie par le FACE (*FACE M*).

K/ Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Les crédits nécessaires aux travaux d'installation d'équipement pour la défense extérieure contre l'incendie sont estimés à 250 000,00 €.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, prend acte de ce débat d'orientation budgétaire 2024, préalable au vote du budget primitif du SDEEG.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/03

Le **quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures**, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAIITA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUICHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSETER Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUHAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSC Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIKOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Budget Primitif 2024 du Budget Principal

Les projets de budget 2024 du SDEEG concernent le budget principal M57 et le budget annexe énergies renouvelables M41

NOTE DE SYNTHÈSE

Il est rappelé que le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses d'une collectivité au sein de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Budget Principal 2024

Le projet de budget 2024 se présente ainsi :

- Section de fonctionnement	30 166 596,00 Euros
- Section d'investissement	68 532 390,00 Euros
SOIT AU TOTAL	98 698 986,00 Euros
Les opérations réelles s'élèvent à	76 248 831,00 Euros
Les opérations d'ordre s'élèvent à	22 450 155,00 Euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élève à **30 166 596,00 €**.

- En matière de dépenses, l'objectif poursuivi est de maîtriser les charges à caractère général ainsi que les frais de personnel. Cette gestion permet de conserver un montant important de virement à la section d'investissement de 5 480 155,00 €.

Cependant, il faudra noter que les dépenses de fonctionnement subissent fortement la hausse des prix de l'énergie qui s'élèvent à 885 000,00 € (dont 740 000,00 € pour les bornes de recharges pour véhicules électriques).

Il convient de rappeler que le SDEEG a contracté en 2012 un emprunt (1 800 000,00 €) sur 12 ans auprès d'un organisme bancaire pour l'acquisition de ses nouveaux locaux ce qui induit le paiement d'intérêts. Il est à noter que cet emprunt s'éteindra en 2024.

Afin de permettre au SDEEG de faire face à ses engagements vis à vis des entreprises, il est envisagé de reconduire la mise en place d'une ligne de trésorerie dans le projet de budget. Pour information, celle-ci n'a encore jamais été activée.

- Sur le plan des recettes, les crédits sont reconduits dans les mêmes proportions.

Le produit des services proposés par le SDEEG auprès des communes est estimé à 7 293 338,00 €. Les redevances de concession R1 et R2 versées au SDEEG par ENEDIS, GRDF et REGAZ sont évaluées à 2 780 000,00 €.

1) DEPENSES

- **Chapitre 011 « Charges à caractère général »** s'élève à 11 535 130,17 €

L'article 615232 « entretien et réparations réseaux » est estimé à 2 924 755,00 €. Il a trait à l'entretien de l'éclairage public & le géoréférencement pour les communes qui ont signé une convention avec le SDEEG (2 778 955,00 €). Il correspond également à la maintenance des Poteaux Incendie (50 000,00 €) ainsi que la maintenance des IRVE (Infrastructures de Recharges pour Véhicules Electriques), soit 95 800,00 €.

L'article 617 « Etudes et Recherches » s'élève à 6 566 355,00 €.

Il correspond principalement à la réalisation de diagnostics énergétiques du patrimoine des collectivités ainsi qu'aux dépenses relatives à l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) & à l'évaluation de la qualité de l'air intérieur dans le cadre de la Transition Energétique.

- **Chapitre 012 « Charges de personnel »** s'élève à 4 669 900,00 €.

Les charges de personnel représentent 19,48 % des dépenses réelles de fonctionnement.

- **Chapitre 014 « Atténuation de produits »** s'élève à 5 385 960,00 €.

Ces crédits correspondent au reversement de la taxe sur l'électricité versée par l'Etat au SDEEG pour le compte des communes et syndicats primaires en régime rural, à l'intérieur du périmètre de concession. Le syndicat départemental leur reverse 4 850 000,00 €. Ce chapitre sera abondé, si nécessaire, au budget supplémentaire en fonction des rentrées constatées à l'article 73141. Par ailleurs, 535 960,00 € sont affectés à la part due aux Syndicats Départementaux partenaires du SDEEG dans le cadre des Achats groupés d'énergies.

- **Chapitre 66 « Charges financières »** prévoit un crédit de 34 900,83 € correspondant au remboursement des intérêts de l'emprunt souscrit pour l'achat des bâtiments du SDEEG (2 973,75€) et celui souscrit pour l'intranting de l'éclairage public (33 750,00€) moins le montant des ICNE (1 822,92€).

- **Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement »** s'élève à 5 480 155,00 € est en augmentation par rapport au budget primitif de l'exercice précédent. Ce virement correspond à l'épargne nette du syndicat permettant de financer la section d'investissement, notamment les subventions d'équipement dont bénéficient les communes.

2) RECETTES

- **Chapitre 70 « Produits des services »** prévoit 7 293 338,00 €.

Les contributions raccordement sont imputées à l'article 704 (1 000 000,00 €).

La maîtrise d'œuvre exercée par le Syndicat est encaissée à l'article 7068881 auprès des communes et EPCI (2 147 800,00 €).

L'entretien de l'éclairage public facturé aux communes est comptabilisé à l'article 7068882 (3 023 538,00 €).

L'article 7068883 (500 000,00 €) correspond aux prestations rendues aux communes par le service Urbanisme.

A l'article 70328, 468 000,00 € correspondent au paiement du droit d'accès aux bornes de recharge électrique par les utilisateurs. 54 000,00€ sont affectés à l'entretien des installations de défense contre l'incendie (article 7068884). Enfin, 100 000,00 € sont prévus pour la prestation d'accompagnement dans l'établissement des actes fonciers (article 706888).

- **Chapitre 73 « Impôts et taxes »** prévoit un montant supérieur par rapport à l'année dernière quant à l'encaissement de la taxe sur l'électricité, soit 9 200 000,00 €.

- **Chapitre 74 « Dotations et participations »** s'élève à 10 792 258,00 €. Cette somme correspond en partie à l'adhésion des communes et EPCI au SDEEG, aux aides des partenaires financiers (notamment aides liées au

financement du contrat d'exploitation thermique « ACTEE ») et enfin aux contributions des adhérents au dispositif d'achat groupé d'énergie. Il est à noter que 4 424 424,00 € inscrits concernent les produits divers de gestion courante (perception des CEE).

- **Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »** prévoit un crédit de 2 780 000,00 €. Il correspond aux redevances R1 dite de fonctionnement et R2 dite d'investissement versées par les concessionnaires ENEDIS, GRDF et REGAZ au SDEEG.

Cette contribution permet de financer le contrôle mais aussi les subventions en éclairage public et économies d'énergies, en énergies renouvelables ainsi qu'en effacement de réseaux.

- **Chapitre 77 « Produits spécifiques »** s'élève à 2 000,00 € et concerne les mandats annulés ou atteint par la déchéance quadriennale.

- **Chapitre 013 « Atténuation de charges »** s'élève à 99 000,00 €. Il constate l'encaissement du remboursement des chèques déjeuners par le personnel à hauteur de 50 % de leur valeur ainsi qu'au remboursement des arrêts maladie.

Le vote du budget primitif intervenant avant la fin de l'exercice, les résultats nets de fonctionnement de l'année 2023 seront repris, après l'adoption du compte administratif, sur le budget supplémentaire voté en juin 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement de l'exercice 2024 s'élève à **68 532 390,00 €**.

La hausse des prix de l'énergie ainsi que le réchauffement climatique révèlent la nécessité d'accélérer la transition énergétique. Aussi, le Syndicat a contracté un partenariat avec la Banque des Territoires pour réaliser des travaux liés à la rénovation de l'éclairage public et à la rénovation des bâtiments.

Il est proposé aux collectivités le principe de l'avance remboursable pour leur permettre de réduire et d'atténuer les dépenses en matière de consommation.

Pour autant, le SDEEG consacre des montants importants pour garantir une desserte électrique de qualité sur le territoire.

A/ Electrification

Le projet de budget primitif intègre à titre prévisionnel le programme 2024 du FACE Principal (Renforcement, Extension des réseaux, Enfouissement et pose en façade, Sécurisation) Environnement & Plan de Relance et s'élevant respectivement à :

Le programme principal au titre de l'électrification rurale <i>FACE AE (ex A) et FACE AP (ex B)</i> s'élève à	4 700 000,00 € de travaux
Le programme environnement <i>FACE CE (ex C)</i> s'élève à	750 000,00 € de travaux
Le programme sécurisation <i>FACE SN (ex S)</i> s'élève à	2 000 000,00 € de travaux

Ces prévisions de crédits 2024 seront corrigées au Budget Supplémentaire, en fonction des notifications officielles reçues du FACE en début d'année.

Le montant total des crédits « FACE » inscrit au budget 2024 s'élève à 11 337 038,00 € et intègre également le reste des programmes FACE antérieurs non engagés.

B/ Raccordements supérieurs à 36Kva → 250 Kva

Le financement des raccordements supérieurs à 36Kva → 250 Kva est assuré pour les équipements publics sur l'enveloppe du programme *FACE AE 2024* à hauteur de 1 000 000,00 €. Quant aux équipements propres, ils sont à la charge du pétitionnaire.

C/ Raccordements inférieurs à 36Kva

Les demandes de raccordements inférieurs à 36Kva 2023 sont prévues à hauteur de 2 500 000,00 € de travaux.

Pour couvrir ces dépenses, les contributions des pétitionnaires, conformément à l'ordonnance du 23 août 2023, ainsi que le reversement de la PCT, garantissent un quasi-équilibre financier de ces opérations.

D/ Subventions d'Équipement

Les différentes aides apportées par le SDEEG sous forme de subventions en matière d'Éclairage Public sont évaluées à hauteur de 500 000,00 €. Ce montant sera abondé au Budget Supplémentaire, en fonction des demandes de financement reçues et de l'excédent dégagé au Compte Administratif.

E/ Effacements de réseaux – Article 8

Les crédits nécessaires aux effacements de réseaux (Article 8 du contrat de concession) sont prévus dans ce budget à hauteur de 3 000 000,00 € HT ; ils sont financés à 60% par le SDEEG.

La participation des communes bénéficiaires s'élève donc à 40%.

F/ Travaux Éclairage Public

Inscription de 18 300 000,00 € (dont 7 500 000,00 € en intracting et 700 000,00€ en avance remboursable) pour permettre la réalisation des travaux d'éclairage public 2024 par le SDEEG en tant que maître d'ouvrage.

G/ Opérations d'investissement pour le compte de tiers : Conventions temporaires Télécommunications et Éclairage Public, Conventions de Mandat en DECI & dans le cadre des travaux de bâtiments liés à la transition énergétique (14 500 000,00 €)

Afin de faciliter les enfouissements coordonnés de réseaux, le SDEEG propose d'assurer une maîtrise d'ouvrage unifiée et de payer directement les entreprises, avant de se faire rembourser par les collectivités concernées.

H/ Remboursement de l'emprunt (capital)

108 333,33 € sont prévus au budget afin de rembourser l'organisme bancaire qui a octroyé le prêt de 1 800 000,00 € remboursable sur 12 ans. Cet emprunt arrive à son terme en 2024.

393 979,23 € sont prévus pour le remboursement de l'emprunt intracting de l'éclairage public remboursable sur 10 ans. Le remboursement est pris totalement en charge par les collectivités bénéficiaires des travaux.

I) « Intracting » éclairage public et bâtiments

Un nouvel emprunt, sous forme d'Intracting, d'un montant total de 17 500 000,00 € va être contracté auprès de la Banque des Territoires. Il sera dédié aux travaux de rénovation de l'éclairage public (7 500 000,00 €) et aux travaux de rénovation des bâtiments (10 000 000,00 €).

Les collectivités bénéficiaires des travaux rembourseront au SDEEG par 10^{ème} les sommes prêtées grâce aux économies d'énergie découlant desdits travaux. De son côté, le SDEEG remboursera ensuite la Banque des Territoires.

J/ Programme Bornes de Recharge pour Véhicules Électriques

Afin de poursuivre le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur la Gironde, il convient d'inscrire 600 000,00 € pour l'installation de ces équipements. Ces travaux seront financés pour partie par le FACE (*FACE M*).

K/ Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

Les crédits nécessaires aux travaux d'installation d'équipement pour la défense extérieure contre l'incendie sont estimés à 250 000,00 €.

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent par imputation comme suit :

- Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » (Subvention Eclairage public)	500 000,00 €
- Chapitre 20 « Acquisition logiciels » & PCRS	555 259,44 €
- Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » Dont Travaux de réaménagement des locaux SDEEG (23 900,00 €) mobiliers, matériels de bureau et informatique (82 700,00 €) véhicules (80 000,00 €)	215 180,00 €
- Chapitre 23 « Travaux sur réseaux » (Electrification, Eclairage Public Concédé, IRVE & DECI tous programmes confondus)	35 919 638,00 €
- Chapitre 45 « Travaux pour compte de tiers » (Conventions Temporaires & Conventions de Mandats)	14 500 000,00 €

▪ L'article 2315 prévoit les crédits nouveaux ci-après :

Au titre du Programme 2024, il est prévu les crédits suivants :

- FACE AE et AP Renforcement (ex A et B)	4 700 000,00 €
- FACE CE Environnement (ex C)	750 000,00 €
- FACE SN Sécurisation (ex S)	2 000 000,00 €
- A8	3 000 000,00 €
- Hors programme A8	200 000,00 €
- Raccordements (Hors financement FACE AE)	2 500 000,00 €
- SPS	18 000,00 €
- Contrôle Technique des Ouvrages	48 600,00 €
▪ L'article 2317 prévoit :	
- Eclairage Public (transfert de compétence) Dont 8 300 000,00 € en avance remboursable	18 680 000,00 €
- Travaux DECI	250 000,00 €

Les autres crédits inscrits à l'article 2315 et 2317 concernent les programmes en cours non encore engagés. Les financements correspondants sont inscrits en recettes d'investissement à hauteur de 80 % du montant HT pour les crédits du FACE.

Les recettes propres d'investissement sont abondées par :

→ Un virement de la section de fonctionnement de	5 480 155,00 €
→ L'inscription des subventions « FACE », Raccordements, A8	10 759 839,00 €
→ Le Fonds de Compensation de la TVA	1 700 000,00 €

- Fongibilité des crédits :

En lien avec la nomenclature comptable M57 et sur autorisation de l'assemblée délibérante, le Président du syndicat a la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la même section, dans la limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de la section (hors dépenses de personnel).

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2024

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition 2024
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
11	Charges à caractère général	9 354 932,52 €	10 263 801,90 €	11 535 130,17 €
012	Charges de personnel	4 213 200,00 €	4 354 313,00 €	4 669 900,00 €
014	Atténuations de produits	5 444 548,00 €	7 165 493,00 €	5 385 960,00 €
023	Virement section investissement	4 715 802,00 €	5 825 802,00 €	5 480 155,00 €
42	Dotations aux amortissements immo		703 492,10 €	720 000,00 €
65	Autres charges gestion courante	2 750 020,00 €	1 065 177,00 €	2 288 250,00 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	7 150,48 €	7 150,48 €	34 900,83 €
67	Charges spécifiques	30 000,00 €	60 000,00 €	50 000,00 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations			2 300,00 €
	TOTAL	26 515 653,00 €	29 445 229,48 €	30 166 596,00 €

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition 2024
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
002	Excédent antérieur reporté		1 533 963,48 €	
013	Atténuation de charges	97 000,00 €	99 000,00 €	99 000,00 €
70	Produits des services	7 513 500,00 €	7 910 200,00 €	7 293 338,00 €
73	Taxe sur l'électricité	8 500 000,00 €	8 500 000,00 €	9 200 000,00 €
74	Attributions et participations	4 128 268,00 €	5 125 181,00 €	10 792 258,00 €
75	Autres produits de gestion courante	6 268 885,00 €	6 268 885,00 €	2 780 000,00 €
77	Mandats annulés exc. ant.	8 000,00 €	8 000,00 €	2 000,00 €
	TOTAL	26 515 653,00 €	29 445 229,48 €	30 166 596,00 €

***Opération d'ordre

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2024

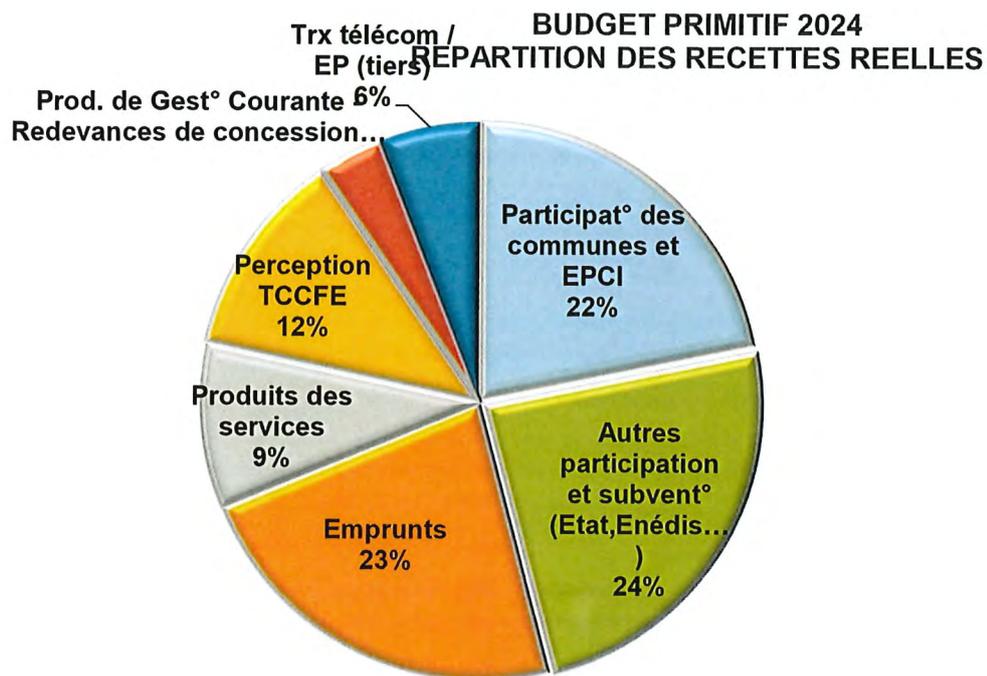
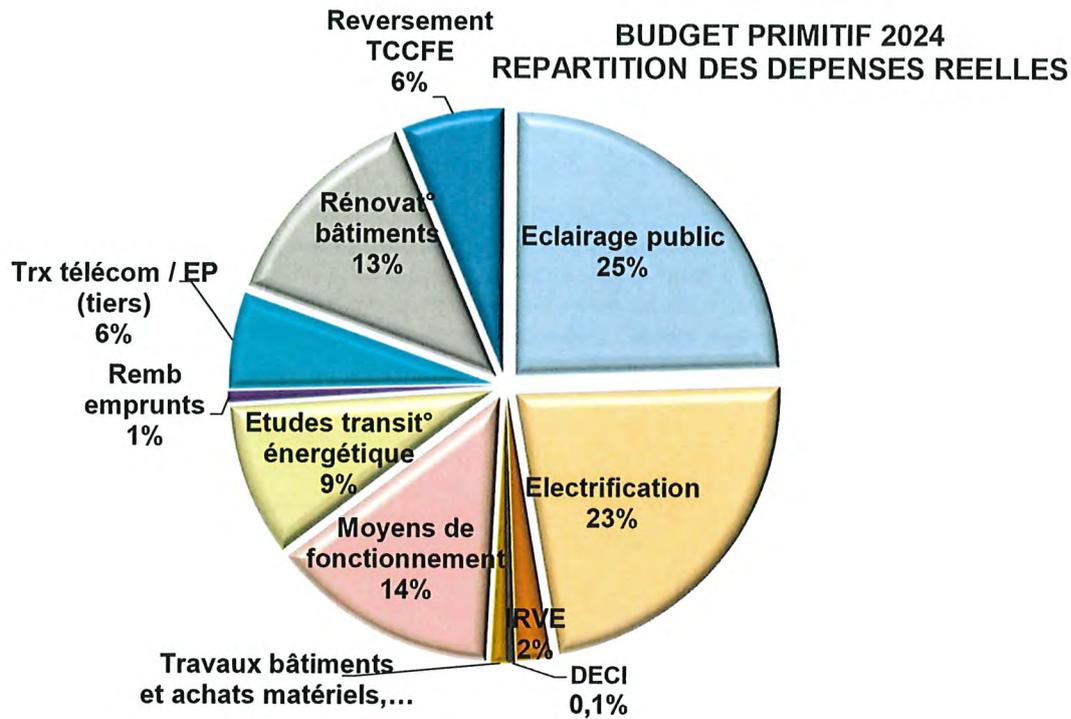
Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition 2024
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
001	Solde d'exécution d'investissement Reporté			
040	Opérations d'ordre transfert entre section			
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	20 427 000,00 €	16 250 000,00 €
13	Annulation titre exercice antérieur	40 000,00 €	46 363,77 €	90 000,00 €
16	Emprunts	150 000,00 €	150 000,00 €	502 312,56 €
20	Acquisitions logiciels & PCRS	83 350,00 €	252 746,05 €	555 259,44 €
204	Subventions d'Equipeement Eclairage Public	420 000,00 €	865 642,02 €	500 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	303 000,00 €	433 690,25 €	215 180,00 €
23	Immobilisations en cours (txv d'électrification et EP)	39 764 790,00 €	61 919 921,07 €	35 919 638,00 €
261	Titres de participation		600 000,00 €	
458	Conventions de mandats - Opérations pour le cpte de tiers	4 500 000,00 €	18 509 589,63 €	14 500 000,00 €
	TOTAL	45 261 140,00 €	103 204 952,79 €	68 532 390,00 €

Investissement Recettes

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition 2024
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		7 311 484,20 €	
021	Virement de la section de Fonctionnement	4 715 802,00 €	5 825 802,00 €	5 480 155,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations			107 450,00 €
041	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		20 427 000,00 €	16 250 000,00 €
040	Opérations d'ordre transfert entre section		703 492,10 €	720 000,00 €
10	Dotations fonds divers & réserves	1 500 000,00 €	9 886 667,69 €	1 700 000,00 €
13	Subv.° & Participat° d'investissement	6 240 000,00 €	33 078 459,17 €	21 480 864,00 €
16	Emprunts	4 000 000,00 €	19 732 000,00 €	17 500 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	462 458,00 €	462 458,00 €	793 921,00 €
458	Conventions de mandats -Opération pour le cpte de tiers	4 500 000,00 €	5 777 589,63 €	4 500 000,00 €
	TOTAL	21 418 260,00 €	103 204 952,79 €	68 532 390,00 €

***Opération d'ordre



Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, adopte le budget primitif du SDEEG tel qu'évoqué ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/04

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSC Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christophe), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSETER Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEAUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/04

OBJET : Budget Primitif 2024 du Budget Annexe EnR

Ce budget 2024 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de :

Section d'exploitation :	38 858,00 €
Section d'investissement :	442 355,25 €

Ce budget intègre en dépenses, les charges d'entretien et de fonctionnement des panneaux photovoltaïques sur les communes de LE TEICH et de BELIN BELIET dont nous avons l'exploitation. Il intègre également le remboursement de l'emprunt contracté en 2019 sur 12 ans pour financer les travaux sur la commune de BELIN BELIET.

Au cours de l'année 2024, il est envisagé de réaliser un projet d'Équipement de la Station d'Épuration sur la Commune de SOULAC S/MER. Ce projet de Production d'Énergie Renouvelable sera financé pour partie en autonomie (excédent 2023) et pour une autre partie en ayant recours à l'emprunt.

Section d'Exploitation**Dépenses**

Charges à caractère général	18 400,00 €
Opération d'ordre Amortissement tvx	11 355,25 €
Autres charges de gestion courante	5 063,57 €
Dépenses imprévues	1 500,00 €
Remboursement Intérêts emprunt	539,18 €
TOTAL	36 858,00 €

Recettes

Opération d'ordre amortissement subv. Reçue	858,00 €
Vente Electricité & Prestation de Services	36 000,00 €
TOTAL	36 858,00 €

Section d'Investissement**Dépenses**

Opération d'ordre amortissement subv. Reçue	858,00 €
Remboursement Emprunt	6 034,57 €
Dépenses imprévues	3 851,68 €
Immobilisations corporelles	431 611,00 €
TOTAL	442 355,25 €

Recettes

Emprunt	431 000,00 €
Opération d'ordre Amortissement tvx	11 355,25 €
TOTAL	442 355,25 €

PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2024
BUDGET ANNEXE M41
Production d'Energie Renouvelable

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition 2024
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
011	Charges à caractère général	23 787,81 €	27 487,81 €	18 400,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	23 182,33 €	0,00 €
042	Opération d'ordre Amortissement tvx	11 355,25 €	12 120,25 €	11 355,25 €
65	Autres charges de gestion courante	7 200,00 €	7 200,00 €	5 063,57 €
66	Remboursement Intérêts emprunt	614,94 €	12 214,94 €	539,18 €
	TOTAL	42 958,00 €	83 205,33 €	36 858,00 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition 2024
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
002	Résultat exploitation	0,00 €	62 953,85 €	0,00 €
042	Opération d'ordre amortissement subv. reçue	858,00 €		858,00 €
70	Vente Electricité & Prestation de services	42 100,00 €	42 100,00 €	36 000,00 €
	TOTAL	42 958,00 €	105 053,85 €	36 858,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
020	Dépenses imprévues	0,00 €	5 000,00 €	3 851,68 €
040	Opération d'ordre amortissement subv. reçue	858,00 €	858,00 €	858,00 €
1641	Remboursement Emprunt	5 959,25 €	27 759,25 €	6 034,57 €
21	Immobilisations corporelles	4 538,00 €	431 611,00 €	431 611,00 €
	TOTAL	11 355,25 €	465 228,25 €	442 355,25 €

RECETTES

Chapitre	Libellé	Exercice Précédent 2023		Proposition
		Budget Primitif	Budget Voté	Budget Primitif
001	Excédent d'exploitation exercice antérieur	0,00 €	128 125,67 €	0,00 €
021	Virement de la section d'exploitation	0,00 €	23 182,33 €	0,00 €
1641	Emprunt		301 800,00 €	431 000,00 €
040	Opération d'ordre Amortissement tvx	11 355,25 €	12 120,25 €	11 355,25 €
	TOTAL	11 355,25 €	465 228,25 €	442 355,25 €

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, adopte le budget annexe EnR du SDEEG tel qu'évoqué ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/05

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAIITA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRÉ-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEAUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOU GAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSC Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/05

OBJET : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Environnement de la Gironde gère actuellement un budget annuel s'élevant à 76 715 831 Euros (Budget Principal & Budget Annexe, hors écritures pour ordre).

Ses ressources proviennent pour partie de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité, du FACE, de la contribution Article 8, des participations raccordements électriques (PCT) ainsi que des redevances contractuelles R1 et R2 versées par les concessionnaires de réseaux.

En outre, le SDEEG perçoit des communes leur participation au titre des travaux de raccordements électriques et d'éclairage public, ainsi que d'entretien des points lumineux.

A ces ressources, s'ajoutent la maîtrise d'œuvre réalisée par les services du SDEEG pour le compte des communes en Eclairage Public, DECI et travaux A8 ainsi que l'instruction de dossiers d'urbanisme et l'accompagnement des communes dans le cadre de la transition énergétique.

Les flux financiers, ainsi gérés tant en charges qu'en produits, ne connaissent pas le même rythme d'entrée et de sortie.

Cette situation nous a conduit à mettre en place avec les services de la paierie départementale, une gestion au jour le jour de la trésorerie du syndicat.

Cette procédure doit être complétée par l'éventuelle mise en place d'une ligne de trésorerie permettant de ne pas pénaliser les entreprises qui travaillent pour le syndicat départemental.

En outre, une attention particulière sera portée avec le concours de la paierie départementale sur les mises en recouvrement auprès des communes concernées.

Au vu de cette situation, il est proposé au Comité Syndical :

- De mettre en place, à compter de janvier 2024, une ligne de trésorerie d'un montant de 2 Millions d'Euros.
- De lancer une consultation auprès des organismes bancaires susceptibles de proposer ce produit financier.
- De charger le président de mener à bien cette procédure et de l'autoriser à signer le contrat à intervenir,
- D'inscrire au budget 2024 les crédits nécessaires.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à faire les démarches liées à l'ouverture d'une ligne de trésorerie et à signer les documents afférents.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Bernard LAURET

Xavier PINTAT

OBJET : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le Syndicat Départemental d'Energies et d'Environnement de la Gironde gère actuellement un budget annuel s'élevant à 76 715 831 Euros (Budget Principal & Budget Annexe, hors écritures pour ordre).

Ses ressources proviennent pour partie de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité, du FACE, de la contribution Article 8, des participations raccordements électriques (PCT) ainsi que des redevances contractuelles R1 et R2 versées par les concessionnaires de réseaux.

En outre, le SDEEG perçoit des communes leur participation au titre des travaux de raccordements électriques et d'éclairage public, ainsi que d'entretien des points lumineux.

A ces ressources, s'ajoutent la maîtrise d'œuvre réalisée par les services du SDEEG pour le compte des communes en Eclairage Public, DECI et travaux AB ainsi que l'instruction de dossiers d'urbanisme et l'accompagnement des communes dans le cadre de la transition énergétique.

Les flux financiers, ainsi gérés tant en charges qu'en produits, ne connaissent pas le même rythme d'entrée et de sortie.

Cette situation nous a conduit à mettre en place avec les services de la paie départementale, une gestion au jour le jour de la trésorerie du syndicat.

Cette procédure doit être complétée par l'éventuelle mise en place d'une ligne de trésorerie permettant de ne pas pénaliser les entreprises qui travaillent pour le syndicat départemental.

En outre, une attention particulière sera portée avec le concours de la paie départementale sur les mises en recouvrement auprès des communes concernées.

Au vu de cette situation, il est proposé au Comité Syndical :

- De mettre en place, à compter de janvier 2024, une ligne de trésorerie d'un montant de 2 Millions d'Euros.
- De lancer une consultation auprès des organismes bancaires susceptibles de proposer ce produit financier.
- De charger le président de mener à bien cette procédure et de l'autoriser à signer le contrat à intervenir,
- D'inscrire au budget 2024 les crédits nécessaires.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à faire les démarches liées à l'ouverture d'une ligne de trésorerie et à signer les documents afférents.

Le secrétaire de séance,

Le Président,


Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/06

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAI (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSEPIERRE Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPIY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEAUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOULET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/06

OBJET : Décision modificative N°4 du Budget Principal M57 de l'exercice 2023

Le budget principal M57 du SDEEG nécessite un ajustement en dépenses et en recettes en dehors de la fongibilité des crédits (7,5%) principalement pour l'intégration du FACE CE complémentaire d'un montant de 330 000,00€ de travaux HT (285 000,00€ de subvention FACE) et différents virements de crédits pour l'ajustement des amortissements.

Il convient donc de modifier le budget comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6156-632 : Maintenance	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811-01 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	30 000.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
INVESTISSEMENT				
R-2805-01 : Amort. concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
R-28138-01 : Amort. autres constructions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 000.00 €
R-281828-01 : Amort. autres matériels de transport	0.00 €	0.00 €	0.00 €	6 000.00 €
R-281838-01 : Amort. autre matériel informatique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	8 000.00 €
R-281848-01 : Amort. autres matériels de bureau et mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €
R-28188-01 : Amort. autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 000.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
D-1321-632 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	22 500.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1321-632 : Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R-1381-234-632 : FC - ENFOUISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	285 000.00 €
TOTAL 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	22 500.00 €	0.00 €	300 000.00 €
D-2051-632 : Concessions et droits similaires	22 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	22 500.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2315-234-632 : FC - ENFOUISSEMENT	0.00 €	330 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	330 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	22 500.00 €	352 500.00 €	0.00 €	330 000.00 €
Total Général		330 000.00 €		330 000.00 €

Envoyé en préfecture le 23/12/2023

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le

ID : 033-253303473-20231214-AG1412202306D-DE



Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, adopte cette décision modificative N° 4 relative au budget principal du SDEEG.

Le secrétaire de séance,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bernard LAURET', written over a diagonal line.

Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/07

Le **quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures**, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAIITA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOULET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/07

OBJET : Modification de la régie de recettes

Objet : Encaissement des participations au titre d'évènements divers ou de locations

Le Comité Syndical,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 26 juin 2014 autorisant le Président à créer une régie de recettes en application de l'article L 2122-22 al. 7 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 16 décembre 2021 modifiant la dénomination de la Régie de Recettes et autorisant l'ouverture d'un compte au trésor ;

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 15 décembre 2022 rajoutant l'encaissement des participations des personnes privées liées aux prestations foncières.

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 13/11/2023.

DECIDE

ARTICLE PREMIER - La Régie de Recettes du SDEEG encaisse les Participations de Personnes Privées (morales et/ou physiques) liées :

- Aux travaux de Réseaux afférents à l'Eclairage Public, aux Raccordements Electriques, à la Défense Extérieure Contre l'Incendie,
- Aux activités du Service Foncier,
- Aux évènements organisés par le SDEEG (FORUM...)
- Aux locations de la Salle bâtiment Emeraude.

ARTICLE 2 - Les recettes désignées à l'article 1 sont encaissées par le biais :

- De chèques bancaires
- De virements.

ARTICLE 3 - Un compte de dépôt de fonds au trésor est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Paierie Départementale afin de recevoir les règlements.

ARTICLE 4 - La date limite d'encaissement par le régisseur des recettes désignées à l'article 2 est fixée à 2 mois.

ARTICLE 5 - Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 200 000 €.

ARTICLE 6 - Le régisseur est tenu de verser à la Paierie Départementale le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 5, et au minimum une fois par mois.

ARTICLE 7 - Le régisseur verse auprès de l'ordonnateur la totalité des justificatifs des opérations de recettes toutes les semaines, et au minimum une fois par mois ;

ARTICLE 8 - Le régisseur percevra une indemnité de maniement des fonds dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 9 - Le mandataire suppléant percevra une indemnité de responsabilité dont le taux est précisé dans l'acte de nomination selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 10 – Le Comité Syndical et le comptable public assignataire du S.D.E.E.G sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Le Bureau Syndical est invité à valider les modifications apportées à l'acte constitutif de la Régie de Recettes du SDEEG et à autoriser le Président à signer tous les documents afférents au bon fonctionnement de ladite Régie.

Le Comité Syndical, oui l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, prend acte des modifications apportées à l'acte constitutif et autorise Monsieur le Président à le signer.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/08

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAI (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christophe), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPIY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOULET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/08

OBJET : Mise en œuvre du Compte Financier Unique (CFU)

Dans le cadre de la mise en place de la nomenclature comptable M57 et selon l'article 242 modifié de la loi de finances pour 2019 susvisé, un compte financier unique (CFU) peut être mis en œuvre, à titre expérimental, par des collectivités territoriales, des groupements ou des services d'incendie et de secours volontaires, pour une durée maximale de trois exercices budgétaires à compter de l'exercice 2021. Ce compte financier unique se substitue, durant la période de l'expérimentation, au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents.

Le compte financier unique a plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière ;
- Améliorer la qualité des comptes ;
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

L'expérimentation du compte financier unique concerne le périmètre budgétaire suivant :

- Le budget principal du Syndicat Energies et Environnement de la Gironde M57.

Ce référentiel, qui a vocation à être généralisé à moyen terme, constitue le cadre de référence pour les budgets éligibles à l'expérimentation du compte financier unique, à l'exception des budgets à caractère industriel et commercial qui conservent leur référentiel budgétaire et comptable M4. Dès lors, Le budget annexe « Energies renouvelables » du Syndicat appliquant la nomenclature budgétaire et comptable M41 n'est pas concerné par le CFU.

Le cadre du compte financier unique expérimental est fixé par arrêtés du ministre chargé des collectivités territoriales et du ministre chargé des comptes publics et éventuellement modifié par arrêté durant la période d'expérimentation afin de prendre en compte ses évolutions éventuelles.

Le circuit informatique de confection du compte financier unique expérimental (cf. annexe) prévoit une agrégation par les applications informatiques de la DGFIP (Hélios et CDG-D SPL) des données produites par l'ordonnateur à travers l'application TotEM et le comptable public, chacun agissant sur son périmètre de compétence. Des contrôles de concordance automatisés entre certaines données transmises par l'ordonnateur et celles figurant dans les états du compte financier unique relevant du comptable seront opérés.

Selon ce circuit informatique, le Syndicat Energies et Environnement de la Gironde (SDEEG) devra transmettre au comptable public, via un PES-PJ typé budget, un fichier de données au format XML conforme au schéma publié ¹, correspondant aux données relevant de l'ordonnateur étant observé que la partie sur les « états annexés » sera également transmise au format PDF. Après inclusion de données produites par le comptable public, le compte financier unique sera disponible au format XML dans l'application CDG-D SPL de la direction générale des finances publiques. Le compte financier unique sur chiffres sera validé en ligne dans l'application CDG-D SPL.

Le compte financier unique sera préparé conjointement par l'ordonnateur et le comptable du SDEEG dans le respect de leurs prérogatives respectives.

La transmission du compte financier unique au représentant de l'État aux fins de contrôle budgétaire sera effectuée par le SDEEG par voie dématérialisée dans l'application Actes budgétaires.

Le SDEEG qui expérimentera le compte financier unique et son comptable assignataire seront invités à faire part de leurs observations sur ce nouveau format de compte dans la perspective du rapport que le Gouvernement devra rendre au Parlement sur cette expérimentation pour le 15 novembre 2023.

A cette fin, la convention ci-après fixe les règles relatives à sa mise en œuvre :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Les ministres chargés des collectivités territoriales et des comptes publics ont admis le SDEEG à participer à l'expérimentation du CFU pour les comptes de l'exercice 2023.

La présente convention a pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation du CFU par admis le SDEEG et de son suivi.

ARTICLE 2 : Périmètre de l'expérimentation

Principes

Pendant l'expérimentation, un CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion pour chacun des budgets éligibles à l'expérimentation dès lors que ce budget est tenu à la production d'un compte administratif et d'un compte de gestion individualisé.

Mise en œuvre par le Syndicat Départemental d'Energies et Environnement de la Gironde

Au titre de l'exercice 2023, un CFU sera produit pour chacun des comptes afférents :

- au budget principal M57 du SDEEG ;
- aux budgets annexes éligibles, de par la loi, à l'expérimentation du CFU, créés postérieurement à la signature de la présente convention.

Durant l'expérimentation, la production d'un compte administratif et d'un compte de gestion sera maintenue pour :

- Le budget annexe du SDEEG appliquant la nomenclature budgétaire et comptable M41.

ARTICLE 3 : Respect des prérequis de l'expérimentation

3.1 Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Le SDEEG applique le référentiel budgétaire et comptable M57 depuis l'exercice 2023 ; il remplit depuis cette date l'un des prérequis de l'expérimentation du CFU.

3.2 Dématérialisation des documents budgétaires

Le SDEEG dématématise ses documents budgétaires depuis l'exercice 2020 dans l'application Actes budgétaires. Il remplit donc les prérequis informatiques nécessaires à la confection du CFU pendant toute la durée de l'expérimentation.

Dispositions communes

Pour le Syndicat :

Ainsi, le SDEEG sera en capacité de transmettre au comptable public, pour l'exercice 2023, les flux de données relevant de sa responsabilité conformément à l'arrêté fixant le cadre du CFU expérimental, et selon le circuit informatique mentionné *supra*.

Pour l'État :

À partir du premier exercice d'expérimentation, les applications du comptable public lui permettront d'accepter les flux de données émanant du SDEEG.

À défaut de respect des prérequis relatifs à l'adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 et à la dématérialisation des documents budgétaires, la présente convention sera réputée caduque.

ARTICLE 4 : Élaboration conjointe du compte financier unique

4.1 Travail préparatoire entre l'ordonnateur et le comptable

- Assurer la compatibilité des systèmes d'information permettant la réalisation du CFU ;
- Assurer tout au long de l'exercice la cohérence des inscriptions budgétaires ;
- Assurer en fin d'exercice la cohésion des écritures réalisées.

4.2 Calendrier

Le SDEEG adressera par flux vers Hélios, dans la perspective de la clôture de l'exercice budgétaire 2023 couvert par l'expérimentation, les données dont la production lui incombe, dans un calendrier compatible avec le respect des échéances de reddition et d'approbation des comptes définies dans les textes législatifs et réglementaires en vigueur pour le Syndicat. Les échéances du calendrier seront convenues entre l'ordonnateur du SDEEG et le Payeur Départemental de la Gironde. Les services de la DGFIP assureront l'accès du SDEEG au compte financier unique enrichi des tableaux relevant du comptable, dans sa version tant provisoire que définitive, dans les délais prescrits par les textes en vigueur.

ARTICLE 5 : Suivi de l'expérimentation

L'expérimentation du CFU doit permettre de recueillir en particulier l'avis des collectivités, des syndicats, des groupements et des SDIS volontaires et de leurs comptables sur, notamment, les éléments suivants :

- la nouvelle architecture de restitution budgétaire,
- la pertinence du format de présentation des informations fournies dans le compte financier unique,
- le circuit informatique de confection du compte financier unique,
- les nouvelles modalités de travail entre l'ordonnateur et le comptable,
- des évolutions complémentaires qui pourraient être proposées au législateur dans la perspective d'une éventuelle généralisation du compte financier unique, notamment sur les ratios, les composantes des états annexés et l'articulation entre le compte financier unique et les autres vecteurs d'information financière comme les rapports accompagnant les comptes ou les données ouvertes [open data].

Dans la mesure où le Gouvernement devra remettre au Parlement son rapport sur le bilan de l'expérimentation pour le 15 novembre 2023, avant le vote des premiers comptes financiers uniques des expérimentateurs de vague 3, des points d'échanges seront organisés en amont avec les services de l'État, afin de recueillir l'opinion des collectivités, des syndicats, des groupements et SDIS de la vague 3 sur l'expérimentation du CFU. Ces points toucheront essentiellement les travaux préparatoires engagés par ces collectivités en vue de produire leur premier CFU.

Pour enrichir les retours d'expérience, les DRFiP, DDFiP et les préfectures concernées pourront également transmettre d'éventuelles observations. Afin d'assurer la qualité et le suivi des échanges entre les différentes parties prenantes à l'expérimentation du CFU, des référents sont désignés dans chaque DRFiP, DDFiP et préfecture.

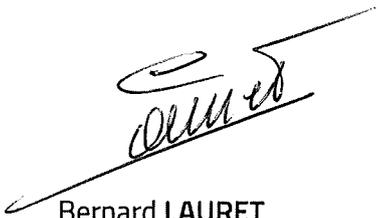
ARTICLE 6 : Durée de la convention

La présente convention est valable pour toute la durée de l'expérimentation telle que définie à l'article 1^{er}.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, approuve la mise en place du CFU et autorise Monsieur le Président à signer la convention ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/09

Le **quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures**, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAIITA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUICHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSC Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Désignation du référent déontologie

L'article L. 1111-1-1 du CGCT consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l' élu local. La loi 3DS en date du 21 février 2022 prévoit que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes.

Il est à noter que ce référent doit être désigné, à compter de 2023, par l'organe délibérant de chaque collectivité et établissement public local.

L'Association des Maires de Gironde à laquelle le SDEEG adhère propose M. Jean-Guy DINET, administrateur général des finances publiques honoraires.

Le référent élu local assure les missions suivantes :

- Il apporte tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l' élu local,
- Il est, à la demande de l' élu qui le saisit, l'interlocuteur de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique concernant les déclarations d'intérêts et de situation patrimoniale des élus locaux de la collectivité concernée.

Le référent déontologue élu local est tenu au secret professionnel.

Lorsque le référent déontologue constatera un manquement aux obligations, il en informera l' élu local concerné en faisant toutes les préconisations nécessaires pour lui permettre de se conformer à ses obligations.

La saisine du référent s'effectue par mail à l'adresse suivante referent.deontologue@amg33.fr. La mention « confidentiel » devra figurer dans l'objet du mail. Les réponses devront être traitées dans des délais raisonnables et prendront la forme d'un avis détaillé remis au seul intéressé auteur de la saisine.

Le référent déontologue des élus locaux est désigné pour la durée du mandat.

A des fins pédagogiques, le référent déontologue des élus locaux transmet à chaque collectivité lui ayant confié cette fonction un rapport annuel anonymisé de l'ensemble des saisines et des réponses apportées. Ce rapport annuel est également transmis à l'Association des Maires de Gironde.

Le coût unitaire de chaque mission s'élève à 80€.

Il est demandé au Comité Syndical de désigner M. Jean-Guy DINET comme référent élu local pour le compte du SDEEG.

Le Comité Syndical, oui l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, approuve la désignation de M. Jean-Guy DINET comme référent élu local pour le compte du SDEEG.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/10

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUICHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSETER Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGEAUD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSETER Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/10

OBJET : Nouvelles adhésions de collectivités

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités territoriales et notamment aux articles L.5211-10 et L.5211-18 et à l'article 2.1 des statuts du SDEEG, acté par arrêté préfectoral du 27 octobre 2021,

Suite aux délibérations des communes et intercommunalités citées dans la présente, relatives à leur souhait d'adhérer au SDEEG et d'utiliser les offres de services à la carte,

L'ajout de ces nouveaux adhérents est annexé aux statuts du SDEEG car traduisant une modification de son périmètre, conformément à l'article L 5211-17 du CGCT,

Le périmètre du SDEEG doit être étendu sous réserve du respect des conditions suivantes :

- L'adhésion des collectivités suivantes est subordonnée à l'accord des assemblées délibérantes des membres du syndicat dans les conditions de majorité requises pour la création de l'établissement
- Les assemblées délibérantes des membres disposent d'un délai de trois mois, à compter de la notification de la délibération du SDEEG, pour se prononcer sur l'adhésion envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, leur décision est réputée favorable.
- La décision d'adhésion est prise par le représentant de l'Etat dans le département.

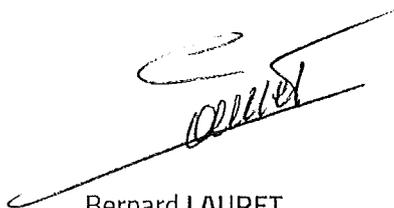
	vote budget et gouvernance	collèges					
		Electri cité	Gaz	Eclairage Public	Transition énergétique	Eau Assainissement DECI	Urbanisme Foncier
BASSANNE	x			x			
BLAIGNAC	x			x			
BROUQUEYRAN	x			x			
CAMIAc-ET-SAINT-DENIS	x			x			
CISSAC-MEDOC	x						x
COURS DE MONSEGUR	x			x			
COURS LES BAINS	x			x			
DOULEZON	x						
ETAULIERS	x			x			
FRONTENAC	x			x			
GAILLAN-MEDOC	x						x
GANS	x			x			
LE-TUZAN	x			x			
MONTUSSAN	x						x
NOAILLAC	x			x			
PUJOLS	x			x			
SAINTE RADEGONDE	x					x	
SAINTE-HELENE	x						
SAINT-ESTEPHE	x						x
SAINT-SAUVEUR	x						
SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE	x						x
SAVIGNAC	x			x			
SIGALENS	x			x			
SILLAS	x		x				

VERTEUIL	x							x
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES	x							x
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE LANGOIRAN	x							x
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON	x							x
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DU GUA	x							x
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE L'EST DU LIBOURNAIS	x							x
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON (SIBA)	x							x
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LANDES DE GASCOGNE	x							x
SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL ETUDES TRAVAUX RESTAURATION ET AMENAGEMENT DE BASSINS VERSANTS DE L'ENTRE-DEUX-MERS-OUEST (SIETRA)	x							x
SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE	x							x
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE SAINT SELVE	x							x

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, accepte l'adhésion de ces communes, modifiant par extension de périmètre les statuts du SDEEG, et autorise Monsieur le Président à notifier la présente délibération aux membres du SDEEG pour accord dans un délai de 3 mois.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/11

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSC Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSETER Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

Envoyé en préfecture le 23/12/2023

Reçu en préfecture le 23/12/2023

Publié le



ID : 033-253303473-20231214-AG1412202311D-DE

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Prise de participation au projet SEM

L'article L1524-5 du CGCT stipule que « toute prise de participation d'une société d'économie mixte locale dans le capital d'une société commerciale fait préalablement l'objet d'un accord exprès de la ou des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires disposant d'un siège au conseil d'administration, en application du premier alinéa du présent article. »

Or, la SEM Gironde Energies envisage de créer 1 filiale à travers la création de la société Bazas EnR, qui sera détenue à 51% par la SEM Gironde Energies, 20% par la commune de Bazas et 29% par la Régie municipale de Bazas pour développer, construire et exploiter une centrale sur une ancienne décharge située au lieudit PIRETTE et représentant une puissance installée de 2 MWc.

Cette installation représentera la consommation en électricité de 800 foyers. La mise en service est envisagée en 2025.

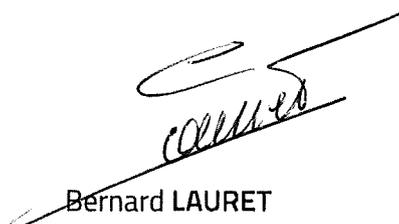
L'apport en capital sera de 510€. Le financement des projets sera ensuite assuré par des apports en compte courant associé (20%) et de l'emprunt (80%) pour un investissement total de 2Md'€.

La SEM assurera la présidence et la gérance de cette société.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, approuve cette prise de participation de la SEM Gironde Energies au capital de la société Bazas ENR.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N°AG 14.12.2023/14

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LEPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR-DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCACHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky, M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUHAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGERARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Signature de l'avenant au contrat de concession SDEEG/ENEDIS relatif au transfert du pouvoir concédant du SIE de l'Entre-Deux-Mers

Le contexte énergétique actuel (transition écologique et hausse des prix de l'énergie) a conduit le Syndicat Intercommunal d'Électrification (SIE) de l'Entre-Deux-Mers à transférer son pouvoir concédant et à demander son rattachement dans le périmètre concessif du SDEEG, par délibération en date du 28 mars 2023.

Tout en répondant aux objectifs de départementalisation de l'organisation de la distribution électrique (article 33 de la loi du 7 décembre 2006 relative au secteur de l'Énergie), cette décision se justifie par le fait que le SDEEG dispose de services dédiés (électricité, éclairage public, mobilité électrique, gaz, ...).

Toutefois, il est utile de rappeler que la mission historique du SDEEG concerne la gestion des réseaux de distribution électrique, vecteurs de la transition énergétique.

A ce titre, le SDEEG a signé un nouveau contrat de concession intégrant les thèmes de la maîtrise de la demande d'énergie, les énergies renouvelables, ou la mobilité électrique.

De plus, ce contrat modernisé comporte des dispositions clarifiant et équilibrant les relations entre l'autorité concédante et ENEDIS.

C'est ainsi que l'Article 8 dédié aux enfouissements de réseau est caractérisé par une enveloppe de 3 millions d'euros de travaux par an.

Il convient de préciser que le rattachement du SIE de l'Entre-Deux-Mers est assorti du reversement auprès du SDEEG par ENEDIS de l'enveloppe Article 8 initialement accordée audit SIE.

Par ailleurs, le calcul des redevances de concession dites R1 (fonctionnement) et R2 (investissement) est extrêmement favorable aux collectivités, puisque basé sur le regroupement des communes tenant compte du kilométrage de réseaux et de la population de la concession.

Il est à noter que les redevances de concession du SDEEG vont connaître une augmentation, grâce à l'intégration du SIE de l'Entre-Deux-Mers dans notre périmètre concessif.

Enfin, notre contrat de concession ne contient pas de disposition contraignante telle que l'article 19 du contrat de concession intitulé « affectation volontaire des ressources aux investissements sur les réseaux » aboutissant à un fléchage de la TICFE vers ENEDIS.

Ainsi, en intégrant notre contrat de concession, le SIE de l'Entre-Deux-Mers percevra 50,5% du produit de la TICFE provenant des communes de son ressort territorial ; le SDEEG conservant les 49,5% restants.

Cela permettra à ce SIE comme au SDEEG d'accompagner financièrement ces mêmes communes en matière d'enfouissement des réseaux, de travaux d'éclairage public ou d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Pour toutes ces raisons, le SIE a décidé de transférer son pouvoir concédant au SDEEG pour intégrer sa concession sous les conditions suivantes :

- Conservation d'ENEDIS en tant que concessionnaire sur le secteur de l'Entre-Deux-Mers, sur la base des dispositions édictées par le contrat de concession du SDEEG
- Prise en charge juridique et financière par le SDEEG de l'éventuelle indemnité due à ENEDIS pour rupture anticipée de notre actuel contrat de concession.
- Couverture par le SDEEG des éventuels frais d'avocats pouvant être occasionnés par la présente décision.

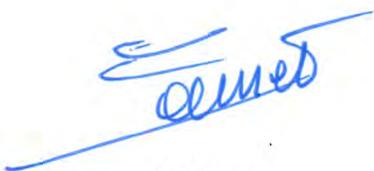
L'intégration du territoire du SIE dans notre périmètre concessif se traduit par la signature d'un avenant à notre contrat suivant les dispositions figurant sur le document ci-après.

Pour l'essentiel, l'avenant matérialise les communes concernées, les modalités de contrôle du concessionnaire et les conséquences au niveau financier et en matière d'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux.

Sur ce dernier point, le SDEEG a admis qu'il serait cohérent, dans un premier temps, que les communes du SIE de l'Entre-Deux-Mers demeurent classées en régime urbain d'électrification, afin de permettre à ENEDIS de conserver l'essentiel de la maîtrise d'ouvrage, excepté les enfouissements de réseaux BT.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, approuve les termes de l'avenant et autorise Monsieur le Président à le signer.

Le secrétaire de séance,



Bernard LAURET

Le Président,



Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/15

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUICHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRÉ-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHARIOL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/15

OBJET : Lancement du marché électrification et éclairage public 2025-2028

En 2020, le SDEEG a procédé à une consultation des entreprises par voie de marchés à bons de commande, par le biais d'un appel d'offres ouvert, en vue de réaliser les travaux pour lesquels il intervient en qualité de maître d'ouvrage (réseaux électriques, éclairage public, réseaux de télécommunications).

Ces marchés, conclus sous forme de lots financiers, d'une durée d'un an, reconductibles 3 fois par période de 12 mois, prennent fin le 31 décembre 2024.

Il est donc proposé de recourir, à nouveau, à une consultation par voie d'appel d'offres ouvert en vue de passer un accord-cadre à bons de commande sous forme de lots mono-attributaires, d'une durée d'un an reconductible 3 fois par période de 12 mois conformément aux articles L1111-4, L2124-2, R2112-4, R2124-1 et R2124-2 du Code de la Commande Publique.

L'importance des travaux à réaliser dépassant les capacités d'une seule entreprise, le présent appel d'offres est décomposé en lots de prestations identiques.

De plus, la taille de notre département ainsi que la survenance fréquente d'évènements climatiques inclinent à penser qu'il est préférable de pouvoir recourir à des lots financiers, pour avoir recours simultanément à plusieurs entreprises, de façon à garantir un service public de qualité.

Dans un souci d'ouvrir l'accès de ce marché à toutes les catégories d'entreprises, les montants financiers des lots ne sont pas identiques.

L'accord-cadre sera donc composé de 8 lots d'un montant de :

LOT N°1	Minimum annuel HT 200 000 €	Maximum annuel HT 10 000 000 €
LOT N°2	Minimum annuel HT 200 000 €	Maximum annuel HT 10 000 000 €
LOT N°3	Minimum annuel HT 200 000 €	Maximum annuel HT 10 000 000 €
LOT N°4	Minimum annuel HT 150 000 €	Maximum annuel HT 8 000 000 €
LOT N°5	Minimum annuel HT 150 000 €	Maximum annuel HT 8 000 000 €
LOT N°6	Minimum annuel HT 150 000 €	Maximum annuel HT 8 000 000 €
LOT N°7	Minimum annuel HT 100 000€	Maximum annuel HT 6 000 000 €
LOT N°8	Minimum annuel HT 100 000€	Maximum annuel HT 6 000 000 €

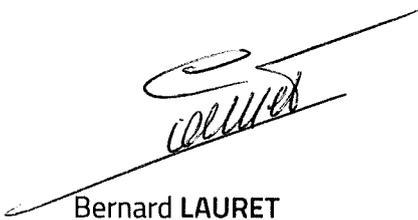
La fixation de minimum et de maximum financiers sur chaque lot permet aux entreprises de mieux appréhender la masse de travaux estimée par rapport à leurs capacités internes.

Les candidats seront invités à soumissionner en proposant un rabais ou une hausse à appliquer aux prix unitaires du bordereau établi par le SDEEG.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à lancer la procédure évoquée ci-dessus et à signer les documents afférents.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/16

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRÉ-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROLI Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEAUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOULET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/16

OBJET : Compte-rendu du contrôle de la concession électricité 2022

L'article L2224-31 du CGCT précise les fondements de ce contrôle. Ce contrôle porte, en premier lieu, sur l'analyse poussée du CRAC que les concessionnaires Enedis et EDF ont l'obligation, conformément à l'article 44 du cahier des charges, de produire dans un délai de 5 mois suivant l'exercice considéré.

En plus de cette analyse, le SDEEG réclame annuellement aux deux concessionnaires de très nombreux fichiers à partir desquels il réalise une expertise fine du patrimoine, de la qualité de la distribution, de la relation clientèle et de la valeur comptable des ouvrages, propriété des collectivités.

Le patrimoine :

Au 31 décembre 2022, le patrimoine de la concession est composé de 6 742 km de lignes HTA (dont 4 687 km souterrain) et de 9 918 km de réseau BT (dont 4 845 km souterrain), soit une longueur totale du réseau de distribution électrique de 16 660 km.

9 841 postes de transformation permettent de transformer la HTA en BT.

Concernant les lignes BT, 4 % est en réseau aérien fils nus, 47 % en torsadé et 49 % en souterrain.

Les linéaires de technologies plus anciennes (fils nus, neutre périphérique, CPI) sont sensibles aux aléas climatiques ce qui perturbe la qualité de distribution et justifie une attention particulière, de la part du SDEEG.

Continuité de la fourniture :

Le nombre de Clients Mal Alimentés (CMA) est évalué par Enedis, à partir d'un calcul de méthode statistique dénommé Erable. Ce dernier a évolué en 2018 pour prendre en compte, dans le calcul, la croissance de la production décentralisée et le déploiement massif des compteurs communicants qui permettent d'affiner les estimations statistiques qui déterminent ces informations. On dénombre 7 219 CMA en 2022 contre 7 690 CMA en 2021. Le « Décret Qualité » est respecté avec, néanmoins, une disparité forte entre les zones rurales (Est Libournais et Langonnais) et les zones urbaines liée principalement à une longueur de départ BT très élevée.

Qualité de l'alimentation électrique :

Le critère B HIX (Coupure hors événements exceptionnels) est stable depuis 2015. Le critère B TCC (Toutes Causes Confondues) est, quant à lui, en augmentation : 107,6 minutes en 2022 contre 76,4 minutes en 2021. Il est à noter que la moyenne nationale se situe à hauteur de 64,1 minutes.

- Plusieurs aléas climatiques sont venus perturber la qualité de fourniture de la concession en 2022. Après 18 mois sans un tel événement climatique, la tempête Diego du 8 avril a touché l'Aquitaine privant d'électricité plus de 100 000 clients au total en Dordogne et Gironde.
- De plus, le lundi 20 juin, un violent orage de grêle a privé de courant près de 30 000 clients sur la Gironde.
- Les incendies survenus lors de l'été 2022 sont également venus perturber la qualité de fourniture. En effet, entre les mois de juillet et septembre, cinq incendies ont causé de nombreux dégâts sur les communes de Landiras, La Teste de Buch, Saumos et Arès. Près de 74 km de réseaux ont été impactés dont 44 km en basse tension, 149 postes de distribution ont été touchés et 10 km de réseau basse tension étaient à reconstruire.
- La canicule a aussi eu un impact sur les réseaux souterrains de distribution publique d'électricité, notamment ceux constitués en câble papier imprégné.

Les producteurs :

Le nombre d'installations de production d'électricité est très majoritairement dominé par les installations photovoltaïques à 99,7% du nombre total. La puissance des installations cumulée est également dominée par le photovoltaïque à 83%, même s'il semble y avoir une part importante issue de cogénération biomasse ou gaz, 16% de la puissance installée répartie sur 16 installations. A noter que les données communiquées par Enedis ne sont pas exhaustives puisqu'en raison de données commercialement sensibles il n'est pas possible d'avoir certains détails.

Le compteur Linky :

Après la fin du déploiement en masse des compteurs Linky en fin 2021, 2022 a été la première année d'une Nouvelle Politique de Relevé (NPR) mise en place par Enedis et la CRE.

Cette nouvelle approche cible à ;

- Finaliser la pose des compteurs Linky sur le parc ancienne génération
- Assurer une bonne performance des compteurs anciens par demande d'auto-relevés, en attente leur remplacement avec un compteur Linky

Cela mènera Enedis à pouvoir progressivement facturer pour un relevé des compteurs non-Linky (hors impossibilité de pose).

2022 a été considéré comme une année de transition où il n'y avait pas de facturation.

En 2023-2024, la CRE a validé une facturation supplémentaire à hauteur de 8,48€ HT, tous les deux mois, aux clients n'ayant pas fourni leur index sur 12 mois.

À partir de 2024, la facturation sera étendue à tous les clients possédant encore un ancien compteur (montant non fixé à ce jour).

Cette facturation complémentaire a été mise en place pour compenser les surcoûts liés à la relève des compteurs non communicants.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, approuve le présent compte-rendu du contrôle de la concession électricité 2022.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/17

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUICHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROLI Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESSPORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky, M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGERARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

Envoyé en préfecture le 15/12/2023

Reçu en préfecture le 15/12/2023

Publié le



ID : 033-253303473-20231214-AG1412202317-DE

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : Signature du nouveau contrat de concession GRDF par avenant

Conformément à la réglementation en vigueur, les autorités concédantes tel que le SDEEG organisent le service public de la distribution de gaz.

A ce titre, elles négocient et concluent les contrats de concession fixant le cadre dans lequel le concessionnaire, exerce ses missions, et exerce le contrôle du bon accomplissement des missions de service public, en vertu de l'article L2224-31 du CGCT.

Le quasi-monopole qui caractérise la distribution publique de gaz en France incite à l'élaboration d'un modèle national de contrat de concession.

Ainsi, le modèle actuel qui régit les relations entre le SDEEG et GRDF découle d'un précédent modèle adopté dans les années 90, appliqué à la quasi-totalité des concessions de notre pays.

Dans un contexte énergétique en pleine mutation (ouverture du marché du gaz, transition énergétique, émergence du gaz vert, ...), il est apparu nécessaire d'élaborer un nouveau modèle de cahier des charges de concession.

Ce dernier a été signé en juin 2022 pour être décliné à l'échelle de chaque territoire, après négociation locale avec GRDF. Le SDEEG a ainsi initié sa propre négociation en septembre 2022 ce qui permet de présenter l'esprit de ce contrat.

Pour rappel, la concession gaz GRDF du SDEEG comporte 171 communes et 2905 km de canalisations.

Il est à noter que le contrat de concession se compose d'un ensemble de documents :

- La convention qui définit son périmètre, les parties et sa durée.
- Le cahier des charges qui précise les conditions d'exécution du service public, en particulier les modalités d'exploitation du réseau par GRDF, et encadre les relations contractuelles entre l'AODG et GRDF.
- Les annexes qui détaillent les modalités spécifiques : disposition locale, action de transition écologique, données du compte-rendu d'activité de la concession, ...

Il est utile de préciser que l'application de ce nouveau contrat s'effectuera par voie d'avenant au contrat en cours signé le 2 janvier 2012 entre le SDEEG et GRDF.

La nouvelle relation contractuelle s'articulera autour des objectifs suivants :

- Une gouvernance des politiques d'investissement, d'adaptation et de modernisation des réseaux afin de garantir la sécurité des biens et des personnes.
- Un réseau public de distribution de gaz ayant un rôle significatif dans la transition énergétique.
- La mise en place d'une nouvelle régulation locale complémentaire à la régulation nationale avec des mécanismes incitatifs financièrement pour garantir l'atteinte des résultats fixés dans chaque contrat.
- Des moyens complémentaires donnés aux AODE grâce à la refonte de la redevance de concession et à l'accès plus large aux données.
- La mise en œuvre d'une « respiration locale » visant à prendre en compte les enjeux spécifiques de chaque territoire.

Au niveau national, il a également été acté le fait que les compteurs communiquant de gaz constituent désormais des biens de retour figurant dans le patrimoine concessif.

S'agissant plus spécifiquement du Schéma Directeur d'Investissement (SDI) et du Programme Pluriannuel d'investissement (PPI), cela découle d'un bilan portant sur la concession permettant d'analyser les besoins d'investissement au regard du développement du territoire girondin.

C'est ainsi que le SDEEG, comme le concessionnaire GRDF, se sont fixés des objectifs ambitieux visant à :

- Accompagner le développement du réseau gazier quand le critère du B/I se révèle favorable.
- Eradiquer progressivement les canalisations en cuivre très incidentogènes.
- Diminuer le temps de coupure client.
- Faciliter l'implantation de sites de production de gaz vert.

Le premier PPI décliné à l'échelle du SDEEG comporte également des objectifs ciblés assortis d'engagements sur les lesquels s'applique un mécanisme de pénalités. A ce titre, l'article 45 du nouveau contrat de concession précise que ces pénalités sont prononcées par l'autorité concédante, après avoir entendu préalablement le concessionnaire. Le montant total des pénalités d'une année N est plafonné annuellement à 0,6 % des recettes d'acheminement enregistrées sur le périmètre de la concession en année N-1. Ces pénalités ne s'appliquent pas en cas de force majeure ou d'incident non imputable au concessionnaire.

On peut associer à ce mécanisme, la mise en place d'indicateurs de performance incités financièrement (KPI). Ces indicateurs ont trait à la qualité des données patrimoniales, au temps de coupure ou encore à la satisfaction des clients.

A titre d'exemple, si le temps moyen de coupure par client est supérieur à 60 minutes, GRDF devra verser 10€ par client coupé.

En ce qui concerne la transition écologique, le nouveau contrat prévoit la création d'un chapitre spécifique portant notamment sur le raccordement des méthaniseurs, la réalisation de stations GNV/BIOGNV ou encore la maîtrise de la demande en gaz.

De plus, une convention spécifique d'une durée de 5 ans est annexée au contrat. A ce sujet, GRDF et la filière gaz envisagent 20% de gaz vert dans les réseaux en 2030 et 100% en 2050.

Il est à noter que la concession SDEEG, à forte dominante rurale, constitue un territoire propice au développement de la production de gaz vert.

Quant à la nouvelle formule de redevance R1, celle-ci a été modernisée et revalorisée dans le cadre des discussions sur l'ATRD.

Les grandes innovations concernant cette redevance ont trait au remplacement de la variable nombre d'habitants (par nombre de clients) pour refléter au mieux l'activité gazière sur le territoire et l'instauration d'une variable « nombre de sites d'injection ».

Enfin, la redevance est bonifiée en fonction de la dynamique de regroupement des communes desservies en gaz au sein d'un même contrat.

En somme, plus il y a de communes et de clients, plus la redevance est optimisée.

Enfin, le nouveau contrat prévoit la mise à disposition de données à la maille concessive. Ces données concernent pour l'essentiel la cartographie, la typologie des ouvrages, les informations quant aux incidents ou encore le niveau de consommation des clients.

Compte-tenu de ces éléments et de l'apport bénéfique de l'ensemble de ces dispositions dans la relation du SDEEG avec GRDF, il est envisagé que ce nouveau contrat, destiné à s'appliquer jusqu'en 2042, entrerait en vigueur à compter de début 2024.

Le Comité Syndical, oui l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer le contrat de concession sur les bases évoquées ci-dessus ainsi que les différentes conventions s'y rapportant et à porter publication d'un avis d'attribution de concession, conformément à la réglementation en vigueur.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET



Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/18

Le **quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures**, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAIS (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROLI Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGEAUD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGERARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOLET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSC Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIKOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/18

OBJET : Compte-rendu du contrôle de la concession gaz 2022

Conformément à l'article L2224-31 du CGCT, il appartient à l'autorité concédante de contrôler le gestionnaire de réseau quant au bon exercice des missions de service public qui lui sont confiées.

S'agissant de ce contrôle concessif en matière de gaz, l'objectif poursuivi consiste à mieux connaître les caractéristiques financières ou techniques des ouvrages mis en concession, compte tenu également de l'intégration des nouvelles communes.

La Gironde se caractérise par l'existence de deux gestionnaires de réseaux de distribution de gaz (GrDF et REGAZ), hors régies.

A ce titre, le SDEEG a respectivement signé avec GrDF puis avec REGAZ des contrats de concession d'une durée de 30 ans.

Il lui appartient donc de contrôler ces deux délégataires.

Ce contrôle laisse apparaître les points clés suivants :

On dénombre 183 communes pour lesquelles le SDEEG exerce la mission d'autorité concédante en matière de distribution publique de gaz, soit 171 communes exploitées par GrDF et 12 communes par REGAZ.

Au terme de l'exercice 2022, l'infrastructure de distribution compte 3 218 kilomètres de réseaux, essentiellement exploités par le concessionnaire GRDF (pour 90% du linéaire global).

Sur la zone GRDF, ces réseaux sont constitués principalement en polyéthylène (75 %) ; matériau dont les premières implantations ont été réalisées au début des années 70.

Sur le périmètre de REGAZ, l'essentiel des réseaux est composé d'acier (51%), en raison de la part importante de réseaux exploités en MPC et compte tenu des choix historique de constitution des réseaux opérés par l'exploitant.

La part restante correspond aux réseaux en cuivre exclusivement sur le périmètre de GRDF (75.9 km à fin 2021). Ces réseaux étant sensibles (essentiellement en raison des risques de sous-profondeur), GRDF attache une attention particulière à ce type de canalisations qui constitue un enjeu fort de sa politique de renouvellement.

En effet, le réseau cuivre a diminué de 3.9 km entre 2021 et 2022.

Les quantités de gaz naturel distribuées en 2022 pour couvrir les besoins des 80 888 usagers actifs des concessions s'établissent à 1 162 GWhs contre 1 415 GWhs en 2021.

Cette variation est liée au contexte inflationniste et de crise énergétique actuel, mais également à la spécificité climatique, avec un hiver 2022 moins rigoureux que l'hiver précédent.

A fin 2022, l'infrastructure de distribution exploitée par GRDF affiche un âge moyen de 28.6 ans (vieillesse malgré les travaux réalisés sur la concession), contre 30.4 ans pour les périmètres concédés à REGAZ (en diminution depuis 2 ans).

L'âge moyen des concessions exploitées s'établit à un niveau proche de ceux constatés sur d'autres concessions.

En considérant une durée de vie théorique des canalisations fixée à 45 ans par GRDF, il ressort que 14.6% des canalisations exploitées par GRDF (417 km) ont dépassé leur durée de vie théorique, en hausse de 33 km par rapport à 2021.

En matière de sécurité, le SDEEG a insisté sur les points suivants :

- La surveillance des réseaux en domaine public appelle, de la part des concessionnaires, la fourniture d'éléments plus précis :
 - Sur les concessions exploitées par GRDF, on constate un taux de fuites important depuis 4 exercices (8.55 fuites par 100 km surveillés en 2022), notamment sur les communes ou des réseaux cuivre sont exploités. Il est donc impératif que GRDF poursuive sa politique de renouvellement des ouvrages, notamment sur le secteur du bassin d'Arcachon.
- Les incidents d'exploitation et le nombre d'utilisateurs ayant subi des interruptions de fourniture :
 - S'agissant du concessionnaire GRDF, on observe une forte baisse des incidents (-37.2%) malgré une hausse des utilisateurs coupés suite à un incident.
Les dommages causés par altération de l'intégrité des ouvrages (détendeur/régulateur et organe de sécurité...) constituent la première cause d'incidents avec 68% des aléas enregistrés en 2021.
Un volume stable d'incidents liés à des ouvrages lors de travaux de tiers (69 incidents) mais plus impactant en nombre d'utilisateurs coupés (2 341 utilisateurs coupés contre 1 716 utilisateurs coupés en 2021).

En ce qui concerne, la relation avec les utilisateurs, on observe une baisse importante des réclamations :

Du côté de GRDF, une forte baisse des réclamations en 2022, qu'il convient de noter après 3 années de hausse successive: il est possible de recenser 581 réclamations en 2022, contre 999 en 2021. Indirectement, la mise en place des compteurs communicants conduit également à accroître les insatisfactions en lien avec les données de comptage.

Sur ce point, GRDF fait état des anomalies suivantes :

- Mauvaise activation du compteur lors de sa pose (le compteur ne peut se réconcilier avec l'émetteur et les données de consommation ne peuvent remonter) ;
- Défaillance de l'émetteur (ex : émetteur en décalage d'horloge, manque de données d'impulsion...);
- Problématique liée à la chaîne de communication des outils GRDF.

A noter toutefois, que le taux de réclamants reste globalement maîtrisé, au regard du nombre d'utilisateurs du service (0.77% des utilisateurs sur le dernier exercice).

Par ailleurs, 46 réclamations ont été enregistrées par REGAZ en 2022, ce qui traduit une forte hausse par rapport à l'exercice précédent (15 réclamations en 2021). Cette évolution est principalement liée à l'évolution du nombre de réclamations de fournisseurs, qui s'élève à 33 réclamations à fin 2022.

Le taux de réclamants reste globalement faible au regard du nombre d'utilisateurs du service (0.82% des utilisateurs).

Le Comité Syndical, oui l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, approuve le présent compte-rendu du contrôle de la concession gaz 2022.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/19

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAI (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSERET Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROLI Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAIT Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGÉARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOUGAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOULET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

N°AG 14.12.2023/19

OBJET : Rénovation énergétique des écoles : Emprunt long terme (Beychac et Caillau, Cars et Preignac)

Par délibération en date du 16 Décembre 2021, le Comité Syndical a approuvé la mise en œuvre d'un dispositif de délégation de maîtrise d'ouvrage pour accompagner les collectivités dans la rénovation globale des bâtiments publics impactés par les obligations d'économies d'énergies découlant du Décret Tertiaire du 23 Juillet 2019.

A ce titre, le SDEEG a lancé en 2022 un premier Appel à Projets "RENOV' MON ECOLE" permettant d'intervenir sur une « grappe » d'une dizaine de bâtiments scolaire soumis au cadre règlementaire évoqué ci-dessus. Cet appel à projet vise une enveloppe financière de travaux d'une dizaine de millions d'euros.

Sur les projets candidats à ce dispositif, trois bâtiments entrent aujourd'hui en phase travaux sur les communes de BEYCHAC ET CAILLAU, CARS et PREIGNAC.

L'ensemble de ces projets ont fait l'objet de la signature d'une convention cadre et financière de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDEEG.

Ces opérations présentent les caractéristiques financières suivantes :

Travaux	Montant HT	Ressources	Montant HT
Coût des travaux :		Financement/Besoin d'emprunt :	
Travaux	3 027 681,65 €	- Banque des Territoires (Intracting)	1 016 000,40 €
Etudes (MOA/MOE)	242 600,04 €	- Prêt Long terme (25 ans)	491 608,20 €
Autres (Assurances, SPS...)	130811,27 €	- Prêt court terme (3 ans)	1 893 484,36 €
Coût total du projet	3 401 092,96 €	Total des ressources	3 401 092,96 €

Il est rappelé que le remboursement de ces emprunts inscrit dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage prévoyant que les collectivités bénéficiaires du programme s'acquittent auprès du SDEEG :

- de frais de gestion comprenant l'ingénierie du SDEEG (5%) et les intérêts des prêts contractés. Ces frais seront remboursés en une seule fois avec différé d'un an, en lien avec la récupération par la collectivité du FCTVA ainsi que des éventuelles aides obtenues, sans parler des économies d'énergies réalisées
- des coûts TTC inhérents aux études et travaux (soit le capital des prêts), via une avance remboursable d'une durée comprise de 20 à 25 ans, suivant leurs capacités de désendettement.

Au-delà des travaux de rénovation énergétique portant sur les bâtiments scolaires, il en ressort que d'autres travaux directs ou indirects (mise aux normes, accès handicapés, ...) engendrent des dépenses supplémentaires pour la collectivité.

Pour y faire face, le SDEEG, en lien avec la Banque des Territoires, propose de mettre en place un prêt à long terme pour financer ces travaux annexes à ceux ayant trait à la rénovation énergétique.

La présente délibération a donc pour objet la mobilisation d'un Contrat de Prêt PSPL GPI AMBRE d'un montant total de 491 608 €, auprès de la Caisse des dépôts et consignations, pour le financement de la réhabilitation énergétique des bâtiments scolaires des communes visées ci-dessus, s'inscrivant dans le cadre de l'enveloppe «ressource BEI».

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSCH Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

Ce Contrat de Prêt est composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 491 608 € dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : PSPL GPI AMBRE

Montant : 491 608 euros

Durée de la phase de préfinancement : 12 mois

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 4 %

Ce taux d'intérêt, actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de 6,77 % et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. En conséquence, le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt.

Amortissement : échéance prioritaire

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% et d'une indemnité actuarielle calculées sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer le contrat de Prêt à long terme et les demandes de réalisation de fonds.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical du 14 décembre 2023

N° AG 14.12.2023/20

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à onze heures, le Comité Syndical, du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde légalement convoqué, s'est réuni au Pullman-Aquitania de Bordeaux Lac sous la présidence de Monsieur Xavier PINTAT.

Nombre de Délégués : Huit-cent-six (806)

Votants : 224

ETAIENT PRESENTS : 152

ARSAC (M. BOSCH Jean-Paul, M. SONGY Gérard), ARTIGUES-PRES-BORDEAUX (M. VERDON Thierry), AUDENGE (Mme LE YONDRE Nathalie), AURIOLLES (M. DUPOUY Jean-Luc), AUROS (M. LABAT Daniel), BARIE (Mme DAYDIE Corinne), BASSENS (M. ERB Erick), BAYAS (M. BRUN Sylvain), BEGUEY (M. DAURAT François), BIGANOS (M. BONNET Georges), BLANQUEFORT (M. SAITTA Dominique, M. FRANÇOIS Marc), BLASIMON (M. DUNIAUD Christian), BLAYE (M. CARREAU Gérard, M. DURANT Thierry), BONZAC (M. SEGUIN Gilles), BOULIAC (M. MAILLOT Henri), BRANNE (M. NICOINE Eric), CADAUJAC (M. BEHIER-CARRIERE Ivan), CADILLAC-SUR-GARONNE (M. RIBEAUT Pierre), CAMBES (Mme PEDREIRA AFONSO Rose), CANEJAN (M. GARRIGOU Bernard), CAPIAN (M. MONCLA Lionel), CAPLONG (M. BLAUDEZ Michel), CASTELNAU-DE-MEDOC (M. ALVES Géraldo), CASTELVIEL (M. MAROT Michel), CASTRESGIRONDE (M. DUPA Jean-Claude), CAZATS (Mme BOXBERGER Sandra), CERONS (M. BOFFO Patrice), CESTAS (M. DUCOUT Pierre), CEZAC (M. FOUCHE Laurent), CIVRAC-DE-BLAYE (Mme MATHE Françoise), CREON (M. REY Alain), CROIGNON (M. COUSSO Frédéric), CUBNEZAI (M. SOULIGNAC James), FARGUES-SAINT-HILAIRE (M. GARCIA Frédéric, M. GAUTIER Bertrand), GOURS (M. SEGUY Honoré), GUJAN-MESTRAS (M. COLLINET Bernard), ISLE-SAINTGEORGES (M. LALANNE Dominique), LA-LANDE-DE-FRONSAC (M. DEPRET Jean-Christophe, M. FAVRE Jean-Christian), LAPOUYADE (M. BEAUFILS Stéphane), LAROQUE (M. GAVELLO René), LA-SAUVE (M. LAMI Jean-Marc), LA-TESTE DE BUCH (M. BUSSE Philippe), LE-BOUSCAT (Mme FERCHAUD Mathilde), LE-FIEU (M. VACHER Michel), LEOGNAN (M. DANGLADE Philippe), LESPARRE-MEDOC (M. CAZAUBON Joël, M. ROBERT Alain), LIGNAN-DE-BORDEAUX (M. BUISSETER Pierre), LORMONT (M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOETZ Jean-Noel), LUSSAC (M. GATINEL Didier), MARGAUXCANTENAC (M. MOREAU Guy, M. PICONTO Michel), MARTILLAC (M. CARON Daniel), MASSEILLES (Mme LAPEYRE Madeleine), MERIGNAS (Mme BISSERIER Fatia), MIOS (M. BEZANNIER Renaud), MONTAGNE (M. GOMBEAU Jean-Marie), NOAILLAN (M. DECOSTER Patrick), PODENSAC (M. DEGUDE Jean-Luc), POMEROL (M. BARBEYRON Jean-Luc), PORCHERES (M. REDON David), PRECHAC (M. DESCAZEUX Bernard), PUGNAC (M. GARD Daniel), PUJOLS-SURCIRON (M. CLAVIER Dominique), ROQUEBRUNE (M. BRITTON Jacky), SAINT-AUBIN-DE-MEDOC (M. DESBATS Claude), SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE (M. MOULIN Emmanuel), SAINT-CIBARD (M. GARACH Henri), SAINT-DENIS-DE-PILE (M. LAGARDE Marc), SAINTE-EULALIE (M. YANINI Daniel), SAINT-EMILION (M. LAURET Bernard), SAINTE-TERRE (Mme ALFONSO CHAROL Agnès), SAINT-ETIENNE-DE-LISSE (M. NADAL Dominique), SAINT-GENES-DE-FRONSAC (M. GUIJARRO Antoine), SAINT-GERMAIN-DU-PUCH (M. LAVEAU Michel), SAINT-LEON (M. NIOTOU Bernard), SAINTLOUBES (M. SEVAL Pierre), SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND (M. BACHELIER Jacky), SAINT-MACAIRE (Mme LASSARADE Florence), SAINT-PAUL (M. METZ Hubert), SAINT-ROMAIN-LA-VIRVEE (M. PERNOT Alain), SAINTSAUVEUR- DE-PUYNORMAND (M. TERRIEN Dominique), SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS (M. GADRAT Max), SAINTSULPICE-ET-CAMEYRAC (M. COURTAZELLES Pascal, M. PULCRANO Claude), SALLEBOEUF (M. AVINEN Marc), SENDETS (M. LACAMPAGNE Jean-françois), SOULAC-SUR-MER (M. PINTAT Xavier, M. MILLIET Daniel), SOUSSAC (M. SOUHAI Michel), TABANAC (M. RAPIN Christian), TALENCE (Mme IRIART Dominique, M. JOLIOT Xavier), TIZAC-DECURTON (Mme MIKULJAN-DESORTES Agnès), TOULENNE (M. DAIRE Christian, M. CATTANEO Jacques), TRESSES (M. BISCAICHIPY Jean Antoine, M. MOUNEYDIER Dominique), VAYRES (M. MALVILLE Pierre), VIRELADE (M. AUGEARD Serge), YVRAC (Mme BARRACHAT Christine), BORDEAUX METROPOLE (M. DUPRAT Christophe, M. GUILLEMIN Laurent, M. MARI Guillaume, M. TRIJOLET Thierry, Mme PAVONE Pascale), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE

CASTILLONPUJOLS (M. ANGELY Jacques, M. FALGUEYRET François), COMMUNAUTE DE COMMUNE CONVERGENCE GARONNE (M. SOULE Jean-Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU (M. GACHET Christian), COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS (M. VACHER Patrick), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONSADAIS (M. BARBE Richard, Mme EYHERAMONNO Mauricette, M. GASTEUIL Jean-Pascal), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. DILLAR Yves), SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DE FARGUES, LANGON, TOULENNE (M. LAMARQUE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (M. BAILAN Bernard, M. DUMONT Michel, Mme JEAN Patricia, M. TERRANCLE Jacky , M. VILLENEUVE Bernard), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. BLUTEAU José, M. COUDERC Christian, M. MASSIAS Michel, M. NAFZIGER William, M. VINCENT Jean-Pierre), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. DE ZEN Michel, M. DUPONT Jean), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILHE (M. AICOBERRY Christian), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. SAUMON Jean-Louis), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAMARSAC-MONTUSSAN (M. LAFON Francis, M. LUCAS Patrick), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE CAVIGNAC (M. BLAIN Philippe), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (Mme BOURSEAU Christiane, M. DURANT Marcel, Mme FOURCADET Marie Claude, M. MILLAIRE Michel, Mme MONDON Sylvie), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SAUTERNAIS (M. ALFONSO Anacleto, M. TRENIT Bruno), FRONTENAC (M. SCHEID Yves), COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CREONNAIS (M. ROQUE Manuel, M. JOYEUX Jean-Luc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (Mme VIANDON Catherine), CISSAC-MEDOC (M. QUILLAUD Charles, M. GARDEY Bernard)

AYANT DONNE PROCURATION : 72

AUDENGE (M. DUBOURDIEU Henri à Mme LE YONDRE Nathalie), BASSENS (M. GILLET Daniel à M. FEUGAS Jean-Claude), BLAIGNAN-PRIGNAC (Mme BOSQ-BOUSQUET BRIGITTE à M. ALVES Géraldo), BRANNENS (M. DUFFAU Yannick à M. SAUMON Jean-Louis), BUDOS (Mme ZAUSA Catherine à M. COURTAZELLES Pascal), CAMBLANES-ET-MEYNAC (M. HANNOY Dominique à M. BUISSERET Pierre), CAMPUGNAN (Mme GICQUAIRE Nathalie à Mme JEAN Patricia), CANEJAN (Mme BOUTER Aurore à M. GARRIGOU Bernard), CARIGNAN-DE-BORDEAUX (M. POINTET Rémy à M. BARBE Richard), CASTILLON-LA-BATAILLE (M. MEUNIER Pierre à M. ANGELY Jacques), CAUVIGNAC (Mme COUSTET Nicole à M. LACAMPAGNE Jean-françois), CESTAS (M. CELAN Henri à M. DANGLADE Philippe, M. DESCLAUX Jean-Luc à M. DUCOUT Pierre), COIMERES (M. MORIN Jean-Claude à M. DESCAZEUX Bernard), COUTURES-SUR-DROT (M. GORIOUX Dominique à Mme LAPEYRE Madeleine), DAUBEZE (M. RAOULT Daniel à M. SOUHAIT Michel), GAURIAC (Mme GADRAT Carole à M. VACHER Michel), GENERAC (M. PENAZZI Christian à M. BAILAN Bernard), GIRONDE-SUR-DROPT (M. BERTHE Cédric à M. AICOBERRY Christian), GUILLOS (M. BAGUR Jean-Marie à M. ALFONSO Anacleto), LA-BREDE (Mme DUPART Catherine à M. CARON Daniel), LALANDE-DE-POMEROL (M. RULLIER Jean-Luc à M. MILLAIRE Michel), LAMARQUE (M. RONDEL Cédric à M. MOREAU Guy), LANGOIRAN (M. BORAS Jean-François à Mme FERCHAUD Mathilde, M. LAPENNE Serge à M. DAURAT François), LA-ROQUILLE (M. ULLMAN David à M. GATINEL Didier), LA-TESTE DE BUCH (M. SAGNES Gérard à M. BUSSE Philippe), LES-BILLAUX (M. BRIEU Max à M. BARBEYRON Jean-Luc), LESTIAC-SURGARONNE (M. FOURCADE Laurent à M. RAPIN Christian), LE-TEICH (M. DELUGA François à M. DAIRE Christian), LUCMAU (M. BUREAU François-Xavier à M. DECOSTER Patrick), LUDON-MEDOC (M. MONTFORT Anthony à M. DE ZEN Michel), MARTIGNAS-SUR-JALLE (M. BORDIEU Lionel à M. DESBATS Claude), MASSUGAS (Mme LACHAIZE Yolande à M. BLUTEAU José), MAZERES (M. PERDREAU Laurent à Mme LASSARADE Florence), OMET (M. LAHITTEAU Pierre à M. GAVELLO René), PAILLET (M. HOU GAS Daniel à M. DUPA Jean-Claude), PUISSEGUIN (Mme GOMME Séverine à M. LAURET Bernard), PUYNORMAND (M. ARNAUD Jean pierre à M. SEGUY Honoré), QUINSAC (Mme SIMON Patricia à M. VACHER Patrick), SABLONS (M. FONDECAVE Patrick à M. REDON David), SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (M. LUPRICE Yann à M. VILLENEUVE Bernard), SAINT-AVIT-ST-NAZAIRE (M. LESSEIGNE Jean à M. AUGÉARD Serge), SAINTGERMAIN-DE-LA-RIVIERE (M. DUVERGER Philippe à M. GASTEUIL Jean-Pascal), SAINT-MAIXANT (M. DULUC Gérard à M. BOFFO Patrice), SAINT-MARTIN-DE-SESCAS (M. DUVILLE Laurent à M. CLAVIER Dominique), SAINT-PIERRE-DEMONS (M. ROCHET Damien à Mme BOXBERGER Sandra), SAINT-YZANS-DE-MEDOC (M. LAJUGIE Dominique à M. CAZAUBON Joël), SAVIGNAC-DE-L'ISLE (M. MEYNIER Laurent à M. BEGUIN Gilles), SOUSSANS (M. SORBIER Jean- Charles à Mme BISSERIER Fatia), TALENCE (Mme RONDEAU Sophie à Mme IRIART Dominique), VAYRES (M. LEGRAND Jacques à M. BLAIN Philippe), VILLENAVE-D'ORNON (M. HUET Yannick à M. MILLIET Daniel), BORDEAUX METROPOLE (Mme DELATTRE Nathalie à M. PINTAT Xavier, Mme GAUSSENS Daphné à M. DUPRAT Christophe, M. GHESQUIERE Maxime à M. ERB Erick, Mme KISS Andréa à M. TRIJOULET Thierry, Mme ZAMBON Josiane à M. BACHELIER Jacky), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD (M. MARLY Gabriel à M. COLLINET Bernard), SYNDICAT DES EAUX DE CASTETS ET CASTILLON (M. RIVIER Alexis à M. DILLAR Yves), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DU CUBZADAIS-FRONSADAIS (M. EYRAUD Jean-Pierre à M. BEHIER-CARRIERE Ivan), SYNDICAT

INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU BLAYAIS (Mme DOMINCE Nathalie à M. DUMONT Michel, M. JOLY Pierre à M. BEAUFILS Stéphane), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DE L'ENTRE-DEUX-MERS (M. LABRO Pascal à M. NAFZIGER William), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU MEDOC (M. INDA Régis à M. DUPONT Jean, M. RAYNAUD Serge à Mme BARRACHAT Christine), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU SUD DE LA REOLE (M. BOMBARD Robert à Mme DAYDIE Corinne), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU FRONSADAIS (M. DUBOUREAU Jean marc à M. DURANT Marcel), SAINTE-HELENE (Mme JALARIN Sylvie à M. BOSC Jean-Paul), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE TARGON (Mme SAPOJNIOFF Sylvie à M. AVINEN Marc), SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA REGION D'ARVEYRES (M. THARAUD Hervé à M. MASSIAS Michel), SAINT-SAUVEUR-MEDOC (M. MEYNIER Daniel à Mme ALFONSO CHARIOL Agnès)

Bernard Lauret assure les fonctions de secrétaire de séance.

N° AG 14.12.2023/20

OBJET : Rénovation énergétique des écoles : Emprunt à court terme (Beychac et Caillau, Cars et Preignac)

Par délibération en date du 16 Décembre 2021, le Comité Syndical a approuvé la mise en œuvre d'un dispositif de délégation de maîtrise d'ouvrage pour accompagner les collectivités dans la rénovation globale des bâtiments publics impactés par les obligations d'économies d'énergies découlant du Décret Tertiaire du 23 Juillet 2019.

A ce titre, le SDEEG a lancé en 2022 un premier Appel à Projets "RENOV' MON ECOLE" permettant d'intervenir sur une « grappe » d'une dizaine de bâtiments scolaires soumis au cadre réglementaire évoqué ci-dessus. Cet appel à projet a trait à une enveloppe financière de travaux d'une dizaine de millions d'euros.

Suite à la candidature de différents projets à ce dispositif, trois écoles entrent, aujourd'hui, en phase travaux sur les communes de BEYCHAC ET CAILLAU, CARS et PREIGNAC.

L'ensemble de ces projets a fait l'objet de la signature d'une convention cadre et financière de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SDEEG.

Ces opérations présentent les caractéristiques financières suivantes :

Travaux	Montant HT	Ressources	Montant HT
Coût des travaux :		Financement/Besoin d'emprunt :	
Travaux	3 027 681,65 €	- Banque des Territoires (Intracting)	1 016 000,40 €
Etudes (MOA/MOE)	242 600,04 €	- Prêt Long terme (25 ans)	491 608,20 €
Autres (Assurances, SPS...)	130811,27 €	- Prêt court terme (3 ans)	1 893 484,36 €
Coût total du projet	3 401 092,96 €	Total des ressources	3 401 092,96 €

Il est rappelé que le remboursement de ces emprunts inscrit dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage prévoyant que les collectivités bénéficiaires du programme s'acquittent auprès du SDEEG :

- de frais de gestion comprenant l'ingénierie du SDEEG (5%) et les intérêts des prêts contractés. Ces frais seront remboursés en une seule fois avec différé d'un an, en lien avec la récupération par la collectivité du FCTVA ainsi que des éventuelles aides obtenues, sans parler des économies d'énergies réalisées
- des couts TTC inhérents aux études et travaux (soit le capital des prêts), via une avance remboursable d'une durée comprise de 20 à 25 ans, suivant leurs capacités de désendettement.

Pour faire face à ces engagements financiers, les collectivités bénéficient d'aides de l'Etat (fonds vert, DCIL, DETR, ...) dont le versement est souvent postérieur aux remboursements demandés par le SDEEG.

Il est donc apparu nécessaire de mettre en place un dispositif financier permettant la prise en charge de certaines dépenses, dans l'attente de l'obtention des aides évoquées ci-dessus.

La présente délibération a donc pour objet la mobilisation d'un Prêt relais de 3 ans, d'un montant total de 1 893 484€ auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pour le financement de la réhabilitation énergétique des bâtiments scolaires des communes visées ci-dessus.

Ce Contrat de Prêt est composé d'une Ligne du Prêt pour un montant total de 1 893 484 € dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt :

Montant : 1 893 484 euros

Phase de mobilisation : jusqu'au 30/12/2024

Phase d'amortissement : 24 mois à l'issu d'amortissement

Périodicité :

- Phase de mobilisation : périodicité des intérêts, Trimestrielle
- Phase d'amortissement : périodicité des échéances, Trimestrielle

Taux d'intérêt variable :

- Phase de mobilisation : TIEM (moyenne mensuelle des EURIBOR 3 mois) + 0,71%
- Phase d'amortissement : E3M (EURIBOR 3 mois) + 1,15 %

Base de calculs des intérêts : Exact/360

Versement des fonds : Les tirages doivent être d'un minimum de 100 000 euros avec une date limite de déblocage des fonds au 31/12/2024

Remboursement anticipé :

- En phase mobilisation : oui avec faculté de réemprunter et sans indemnité

En phase d'amortissement : A chaque date d'échéance pendant la période d'amortissement, sans faculté de réemprunter et 0% d'indemnité forfaitaire

Commission d'instruction : 0.09 % (9 points de base) du montant du prêt

Le Comité Syndical, ouï l'exposé du rapporteur, et après avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer le contrat de Prêt à court terme et les demandes de réalisation de fonds.

Le secrétaire de séance,

Le Président,



Bernard LAURET

Xavier PINTAT